

# La concordance des temps

---

**Notre président a signé, le 6 janvier, le « Bloc-notes » du site de l'Académie française. Il l'a intitulé « Au plaisir des mots, au plaisir de la grammaire ». Extrait.**

La concordance des temps n'est pas sans poser quelquefois de petits problèmes...

Quand la proposition principale est au passé, il est d'usage que les subordonnées qui la suivent s'installent dans le temps de la principale et se mettent donc, elles aussi, au passé. Ce n'est pas sans susciter quelques ambiguïtés.

« *On m'a dit, Madame, que vous étiez une excellente cuisinière...* »

La dame va-t-elle sursauter et répondre avec un peu d'aigreur :

« *Mais je le suis toujours, Monsieur...* »

Car cet imparfait peut exprimer le présent du temps où l'on parle, aussi bien que le passé révolu... Si cette personne avait déclaré « *On me dit, Madame...* », elle aurait évidemment terminé sa phrase par « *que vous êtes* ». Mais celui qui a prononcé ces mots avait un grand respect de la concordance des temps. C'était d'ailleurs une personne de grand talent, et pas seulement pour la cuisine : il s'agissait de Maurice Edmond Sailland, plus connu sous le nom de Curnonsky. Le fameux gastronome parlait très bien notre langue, et en goûtait toutes les saveurs. Il a donc dit : « *On m'a dit, Madame, que vous étiez...* »

Philippe Beaussant  
de l'Académie française

Le

---

français

---

dans le

---

monde

---

---

# Enfant du français

---

**Professeur de langue et littérature françaises à l'université Sophia de Tokyo, Akira Mizubayashi a reçu le prix littéraire Richelieu de la francophonie pour son livre : *Une langue venue d'ailleurs* (cf. DLF, n° 241). Avec son autorisation, nous reproduisons des extraits du discours qu'il a prononcé lors de la remise de ce prix, le 8 octobre 2013, à Bruxelles.**

[...] qu'est-ce que le français après tout, après toutes ces aventures qui ne sont donjuanesques qu'en apparence ? Eh bien, je dirai que je suis un enfant du français. Adoptif certes, mais enfant quand même. Pourquoi ? Parce que le français m'a nourri et élevé comme les parents nourrissent et élèvent leurs enfants. Je suis aussi un élève du français. Pourquoi ? Parce que le français m'a appris énormément de choses comme un bon professeur transmet beaucoup de choses à ses élèves. Je suis également un habitant fidèle, un hôte honoré, un locataire permanent du français. Pourquoi ? Parce que j'habite depuis plus de quarante ans sans discontinuer dans cet immense espace du français, dans cette immense maison que je n'aurai jamais fini d'explorer. Cela fait donc plus de quarante ans qu'elle dure, cette complicité heureuse. Et au bout de quarante ans, je puis dire que le français est devenu, presque au même titre que le japonais, ma langue, c'est-à-dire une langue dans laquelle et par laquelle je vis : je réfléchis, je rêve et, surtout, j'écris en français ; j'entretiens mes relations avec les êtres et les choses de ce monde par cette langue, j'effectue les gestes les plus ordinaires de la vie au moyen de cette langue. Quand je dis que le français est devenu presque ma langue, j'entends par là que j'éprouve un sentiment de proximité, de douce familiarité, de tendre attachement vis-à-vis du français. Je me sens installé dans la langue française ; je crois occuper un coin, sans avoir le risque d'être accusé d'une usurpation quelconque ; j'adhère à cette langue que j'entends surgir et vibrer en moi. Le possessif

de « ma langue » ne renvoie absolument pas à l'idée de possession, mais à celle d'intimité. Le français, de toute évidence, ne m'appartient pas. S'il faut en parler en terme de possession, c'est plutôt moi qui suis possédé par le français. Mais il demeure, tout de même, inéluctablement, une distance qu'il s'agit de réduire. Je dessine donc un parcours, un trajet vers le français ; je m'engage dans un incessant mouvement vers cette langue qui m'habite, m'accompagne et ne me quitte pas un instant. C'est ce mouvement perpétuel et interminable de « tendre vers » que j'ai envie de nommer « apprentissage ». Et j'ajouterai tout de suite que ce qui est primordial ici, c'est que le champ d'application de cet apprentissage ne se limite pas au français.

C'est ainsi que le japonais m'est apparu, au sein même de mon effort d'apprendre le français, dans une configuration renouvelée, voire inédite, comme une vraie langue étrangère et, par conséquent, un tant soit peu éloignée. Je me retrouve lancé en fin de compte dans la poursuite consciente de ma langue natale, dans un processus de réappropriation de ma langue d'origine. Bref j'ai appris à (ré-)apprendre le japonais. Si bien que je pourrai dire, sans le moindre souci de paradoxe ni de provocation, qu'il n'est plus tout à fait ma langue. [...]

J'ai écrit, dans *Une langue venue d'ailleurs*, que j'habitais le français en reprenant à mon compte l'expression si percutante de Cioran. J'ai cru voir là une formule heureuse qui traduisait mon sentiment d'installation dans l'espace de la langue française. Mais c'est aussi, pour moi, une manière de dire que je n'habite pas la France ou un pays francophone, contrairement à bien des écrivains de langue française d'origine étrangère. J'écris en français alors que je vis à des milliers de kilomètres des terres où l'on parle français. Écrire en français et donc le vivre dans la solitude voulue de l'immense ville de Tokyo, c'est pour moi une nécessité intérieure vitale et, par conséquent, je continuerai encore longtemps à écrire en français, loin de vous, loin de Bruxelles, loin de Paris.



Akira Mizubayashi

# Au Viêt Nam

---

**Le 22 septembre 2013 à Montpellier, Claire Goyer (†), administrateur de DLF et présidente de la délégation de Bruxelles-Europe, a participé à l'une des tables rondes organisées par les Amis de Dalat sur les traces de Yersin (AD@IY), à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du médecin et explorateur franco-suisse. Elle avait rédigé, pour la revue, le résumé de son intervention.**

## Autour de la francophonie vietnamienne

Une étude récente prévoit que nous serons un milliard de francophones en 2060. C'est très réjouissant... mais est-ce si sûr ? Espérons que les francophones d'aujourd'hui continueront d'engendrer les francophones de demain, car ceux de l'extérieur sont plus nombreux que ceux de France. Sur les 220 millions de francophones du monde, 92 millions résident en Afrique. Ils n'ont pas nécessairement le français comme langue maternelle. Souhaitons qu'ils persistent à avoir envie de français, il faut y veiller pour ne pas voir se répéter le choix du Rwanda, traditionnellement francophone, qui a pourtant remplacé le français par l'anglais.

Cependant, au Viêt Nam, la francophonie se porte bien. Elle a le nom d'une ville, Dalat, 200 000 habitants, située sur les hauts plateaux du sud Viêt Nam, à 300 kilomètres de Ho Chi Minh Ville (anciennement Saïgon). Découverte quant à son site, et pratiquement « inventée » en 1893 par le Dr Yersin qui y demeure plus célèbre qu'en Europe.

Patrick Deville lui a consacré un roman, *Peste et Choléra*, dans lequel il décrit ce personnage hors normes né dans les Alpes suisses, puis naturalisé français après son travail remarqué à l'Institut Pasteur où il découvrit la toxine diphtérique. Et enfin, sa fascination pour l'Asie qui le mène à y créer un nouvel Institut Pasteur en 1895.

Confronté à plusieurs épidémies de peste sur le continent asiatique, Yersin réussit à isoler le bacille de la peste bubonique (*Yersinia pestis*). Mais il ne parviendra pas à résoudre le problème de la transmission de la maladie du rat à l'homme ni à fabriquer un vaccin.

Sur les traces du Dr Yersin, la semaine française à Dalat, qui s'est déroulée du 9 au 15 décembre 2013, a permis à Anna Owadhi-Richardson, présidente d'AD@Y, et à Nicolas Leymonerie, ingénieur français installé à Dalat, de manifester leur attachement à la francophonie. Ce dernier, en mars 2013, avait mis en scène la vie d'Alexandre Yersin avec des étudiants de l'université du même nom. Grand succès, d'où la décision de créer un centre culturel francophone avec l'aide des autorités locales, prêtes à investir dans la culture et la langue françaises, notamment par le biais des classes bilingues dans le secondaire. Les institutions françaises et l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) soutiennent activement ces projets.

Ce développement du français dans la région de Dalat est particulièrement encourageant pour l'action de DLF Bruxelles-Europe, d'autant que la langue française est malmenée en France et en Europe. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la diversité linguistique recule. L'utilisation exclusive de l'anglais dans les sphères de l'économie, de la recherche, des brevets et des organisations internationales, conduit fatalement à l'hégémonie de la pensée anglo-saxonne.

Le philosophe Michel Serres, tout en qualifiant l'anglais de langue de l'élite, a écrit dans *La Dépêche du Midi* : « Je lance un appel pour faire la grève de l'anglais. » Titre à la fois provocateur et humoristique, il nous rappelle que nous sommes les héritiers d'un immense patrimoine culturel que nous avons le devoir de conserver et de développer. Sans pour autant oublier notre devise : « On ne défend bien sa langue qu'en parlant celle des autres. »

Claire Goyer (†)

# Une maison de la Francophonie à Bata

---

Le 26 novembre 2013 a été inaugurée à Bata, en Guinée équatoriale, la première maison de la Francophonie d'Afrique centrale. Le président de la République, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, a décidé d'honorer l'un des pères fondateurs de la Francophonie, en dédiant cette maison à Léopold Sédar Senghor.



Le président Obiang Nguema et Françoise Etoa.

Françoise Etoa, présidente du Cercle des enfants de Défense de la langue française, qui est à l'origine du projet et qui a beaucoup œuvré pour sa réalisation (voir *DLF*, nos 221, 229 et 233), y représentait l'association.

Très francophile et parfait francophone, le président Obiang Nguema souhaitait ouvrir son pays à la langue française, car la Guinée équatoriale, pays hispanophone, est entourée de pays francophones. Le président et le Gouvernement ont offert le terrain et participé au financement de la construction pour une valeur de deux millions d'euros.

Les jeunes Équato-Guinéens trouveront dans la maison de la Francophonie Léopold-Sédar-Senghor une ludothèque avec des jeux éducatifs français, des salles de jeux, d'informatique, de lecture, une cantine et des aires de jeux. Une dizaine d'étudiants de tous les pays francophones, invités à découvrir la Guinée équatoriale, pourront y être hébergés en échange de quelques heures d'animation.



Dans les prochains mois, l'École française de Bata, créée par les entreprises françaises présentes en Guinée équatoriale, intégrera la maison de la Francophonie Léopold-Sédar-Senghor. Peu à peu, cette école s'agrandira afin de pouvoir accueillir les élèves équato-guinéens.

Dans son discours, le président équato-guinéen a insisté sur l'importance d'associer son pays à la Francophonie, en rappelant trois raisons majeures à ses yeux : sortir de l'isolement imposé par l'histoire – la Guinée équatoriale étant le seul pays non francophone de la Communauté des États de l'Afrique centrale –, s'assurer le soutien de la France et des pays francophones, et promouvoir la langue française comme véhicule de progrès.

Près de 500 personnes ont participé à cette inauguration : le Gouvernement et les élus de la République, députés et sénateurs, l'ambassadeur de France en Guinée équatoriale, le ministre d'État, envoyé spécial de M. Macky Sall, président de la République du Sénégal, et le ministre de la Culture du Sénégal – ainsi que de nombreuses autres personnalités, dont le professeur Luc Montagnier, prix Nobel de médecine. Les professeurs de français et tous les élèves des écoles de Bata avaient aussi été invités.

M<sup>me</sup> Etoa a inclus dans ses remerciements les membres-fondateurs de l'École française de Bata, mécènes qui ont appuyé le projet et permis l'organisation de cette grandiose cérémonie : Vinci, Egis, Bouygues, Somagec, Razel-Bec, ECUALU, EGTC et Total.

M<sup>me</sup> Etoa nous a signalé que, depuis cette inauguration, de nombreux pays la sollicitent pour réaliser un projet semblable.

Quelle belle victoire de la Francophonie !

La rédaction

---

---

# Le français à l'école en Suisse alémanique

---

## I

Les délégués du Syndicat des enseignants romands ont adopté, le 30 novembre 2013, une résolution tendant à défendre le français en Suisse alémanique. Ils ont appelé les cantons de langue germanique à ne pas délaissier le français au profit de l'anglais.

Dans cet écrit, ils constatent un déclin du français dans cette très importante partie du pays (65,6 % de germanophones), alors que dans la partie romande (22,8 % de francophones), l'allemand est enseigné comme première langue étrangère. À leur avis, la Suisse romande ne doit plus être la seule à supporter l'effort de solidarité linguistique de la Confédération.

## II

Quelle est donc la situation qui a motivé cette prise de position des enseignants de langue française ? Elle a été exposée à plusieurs reprises dans la presse l'an dernier, et encore le 30 décembre, à propos des nouveaux plans d'étude pour 2014 élaborés par le Conseil fédéral (gouvernement) et soumis aux autorités cantonales. Les dix-neuf cantons et demi-cantons de langue allemande, ainsi que les cantons bilingues du Valais et de Fribourg, consultés, ont estimé que le projet les concernant était « *à la fois surchargé et trop détaillé* ». Nombreux sont, en effet, ceux qui jugent trop élevées les exigences fixées et remettent en cause l'obligation d'enseigner deux langues étrangères à l'école primaire. Cette attitude menace implicitement l'enseignement du français dans le cycle primaire, qui serait renvoyé en 7<sup>e</sup> année. Six cantons (Zurich, Thurgovie, Saint-Gall, Glaris, Appenzell Rhodes-Extérieures et Schwytz) soutiennent d'ailleurs cette option.

À l'heure actuelle, la langue de Molière est enseignée dès la 5<sup>e</sup> année scolaire, après l'anglais dès la 3<sup>e</sup> année, dans la plupart des cantons alémaniques. L'ordre est inverse dans les cantons limitrophes de la Suisse romande (Bâle, Berne, Soleure) : le français en 3<sup>e</sup> année et l'anglais en 5<sup>e</sup>.

En Suisse romande, l'allemand est enseigné à partir de la 3<sup>e</sup> année scolaire et, l'an dernier, l'anglais a été ramené de la 7<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> dans la majorité des cantons francophones ou le sera à Genève en 2014 et dans le canton de Vaud en 2015.

## III

Le 24 décembre 2013, le quotidien *La Liberté* a publié un article intitulé « Les enseignants jouent avec le feu ». Selon Ariane Gigon, auteur de cet écrit : « *Il ne se passe quasiment pas six mois, en Suisse alémanique, sans que l'enseignement du français à l'école primaire ne subisse une nouvelle attaque. Mi-novembre, l'Association des enseignants alémaniques (LCH) a réitéré ses critiques : deux langues au primaire, c'est*

*trop pour les élèves qui ont de la peine, d'autant plus que le bon allemand est déjà une langue étrangère, ont-ils expliqué. »*

Dans les cantons où la discussion est vive (Lucerne et les Grisons avec une initiative populaire, Nidwald avec un postulat), c'est le français qui est visé. C'est toutefois Zurich qui fut l'un des premiers cantons à introduire l'anglais précoce.

Cependant, la conseillère d'État zurichoise (ministre cantonale) Régine Aepli a réfuté l'idée que les Zurichois sont opposés au français. Elle a rappelé que, lors des votations de 1988 et 2006, ses compatriotes se sont prononcés en faveur du français.

Le canton de Zurich compte certes des élèves difficiles, mais le gouvernement cantonal a refusé de rendre le français facultatif dans le cycle primaire. Si l'on devait, en Suisse alémanique, repousser l'enseignement du français en 7<sup>e</sup> année, le compromis de 2004 (anglais en 3<sup>e</sup> et français en 5<sup>e</sup>) serait fâcheusement remis en question.

### Conclusion

Les considérations qui précèdent permettent de comprendre les préoccupations des enseignants romands et leur désir de maintenir les compromis nécessaires dans un pays voué au multilinguisme.

Étienne Bourgnon

**À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.**

# Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

---

## Russie

*La doyenne de l'Association des enseignants de français en Russie, notre amie Elena Vladimirova s'est éteinte le 15 février. C'est une lourde perte pour tous ceux qui la connaissaient, pour ses enfants et petits-enfants, et pour le monde francophone.*

« Quel avenir pour la langue française dans les médias audiovisuels ? », tel était le thème du colloque organisé par le CSA au Collège de France (9 décembre). La création de Victoires de la langue française dans les médias y a été envisagée.

Dany Laferrière, écrivain, et scénariste canadien d'origine haïtienne, a été élu à l'Académie française le 12 décembre 2013. Le 24 janvier, une cérémonie a fêté cet événement aux Nations unies.

Les émissions de Canal Académie ont repris avec la diffusion d'analyses et de débats des membres de

l'une ou l'autre des cinq Académies, regroupées au sein de l'Institut de France.

À voir sur TV5 Monde Destination francophonie : chaque semaine, Yvan Kabacoff nous emmène dans une ville ou un pays pour découvrir ceux qui, « par leur énergie et leur inventivité, font du français une langue vivante, dynamique, et en constante évolution ».

En outre, il signale les événements francophones à ne pas manquer.

À lire, entre autres, dans L'Année francophone internationale 2013-2014 (384 p., 20 €), deux des dossiers : l'avenir des universités francophones, et les trente ans de coopération de la Fédération Wallonie-Bruxelles avec les États et gouvernements francophones.

Le 28 janvier, l'Assemblée nationale a voté la proposition de loi visant à ratifier la charte des langues régionales et minoritaires. L'association COURRIEL\* a lancé une pétition contre

cette ratification, car ladite « charte » ne crée pas un droit aux langues régionales, qui existe déjà de fait : elle crée un droit à ne pas parler français en France ». On peut signer cette pétition sur le site de DLF.

## Félicitations

Ont reçu les insignes de chevalier de la Légion d'honneur : le célèbre grammairien belge André Goose (à Bruxelles) et le secrétaire général de la fondation Alliance française Jean-Claude Jacq (à Paris).

## Allemagne

La Sarre souhaite que le français soit enseigné dès la maternelle, afin que notre langue devienne, dès 2043, une langue véhiculaire, à côté de l'allemand (langue officielle). (Le Monde, 24 janvier.)

Pierre Demers, président de la LISULF\* - association dont l'objectif est de promouvoir l'usage de la langue française dans les publications scientifiques -, signale la parution du numéro 33 de Science et Francophonie.

—

### **Haïti**

*De plus en plus de bacheliers haïtiens (plus de 2 000) fréquentent les Alliances françaises lorsqu'ils ne sont pas acceptés à l'université. On y forme aussi des « maîtres d'école » qui pourront enseigner en français.*

(Nouvelles de Flandre, n° 71.)

—

**Le portail francophone Océan regroupe les formations en ligne dispensées par l'École normale supérieure, l'École normale supérieure de Lyon, l'École polytechnique, l'Université catholique de Louvain, l'université de Montréal et l'École polytechnique de Lausanne. Il s'agit d'un portail de FLOTs (formation en ligne ouverte à tous). (www.ocean-flots.org/.)**

—

### **Chine**

*À Beiwai, université des langues étrangères de Pékin, le département de français forme, depuis 1950, les élites de la diplomatie et des affaires. (Enjeux-Les Échos, février 2014.)*

—

### **RDC**

**Le 2<sup>e</sup> Forum mondial des femmes francophones s'est tenu à Kinshasa le 3 et le 4 mars et avait pour thème : « Femmes actrices du développement ».**

—

**Pour la Semaine de la langue française (du 15 au 23 mars) et pour la Journée internationale de la Francophonie (20 mars), de nombreuses manifestations sont organisées dans le monde entier. Citons cette fois-ci :**

- La Langue française en fête, en Belgique ;

- la 18<sup>e</sup> Francofête au Québec ;

- la 26<sup>e</sup> Journée du français des affaires et des Mots d'or de la Francophonie, organisée à Paris par l'APFA\*, avec pour thème « valoriser les affaires en français ».

—

### **Roumanie**

**Pour les vingt ans du Bureau Europe centrale et orientale de l'AUF\*, le 3<sup>e</sup> Festival régional des étudiants francophones d'Europe centrale se tiendra du 7 au 11 avril à Bucarest et aura pour thème : « 20 ans : une Francophonie de mon âge ».**

—

### **Grande-Bretagne**

**Le colloque annuel de l'AFLS\* se tiendra à l'université du Kent, à Cantorbéry, du 25 au 27 juin. Thème : « Que le français se nomme diversité... »**

—

### **Canada**

**Le 38<sup>e</sup> festival L'Outaouais en fête aura lieu du 20 au 24 juin à Gatineau. Stefan**

**Psenak en sera le président d'honneur et le chanteur country Paul Deraïche y participera.**

—

### **Pologne**

**Le II<sup>e</sup> congrès international des professeurs de français se tiendra à l'université catholique Jean Paul II de Lublin, du 23 au 25 juin. Thème : « enseignement/apprentissage du français face aux défis de demain ».**

—

**À lire : Le rapport d'information sur la Francophonie : action culturelle, éducative et économique (162 p.), de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Parmi ses conclusions : il faut, en France même « assumer la francophonie comme stratégie d'avenir » et que « la France encourage la respiration plurilingue du Monde ».**

### **Françoise Merle**

\* AFLS

Association for French Language Studies (Association d'études en langue française)

\* AUF

Agence universitaire de la Francophonie

\* COURRIEL

Collectif Unitaire Républicain pour la Résistance, l'Initiative et l'Émancipation Linguistique

\* LISULF

Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française

Les

---

langues

---

de

---

l'Europe

---

---

# L'anglais et ses mythes

---

Le statut privilégié dont jouit actuellement la langue anglaise a engendré un certain nombre de mythes. Il incombe à un Anglais de les débusquer pour favoriser une meilleure compréhension de ce qu'est une langue dans le but de promouvoir la richesse de la diversité linguistique de l'Europe.

**L'anglais est neutre.** Si une langue est d'abord un outil de communication permettant aux interlocuteurs de se comprendre, les fonctions d'une langue ne se limitent pas à ce seul aspect pratique. Une culture est indissociable de la langue dans laquelle cette culture est exprimée. La relation entre langue et pensée est fondamentale et on ne pense pas de la même manière dans toutes les langues. Comme l'a expliqué le spécialiste de linguistique Claude Hagège, dans une interview de *L'Express* en mars 2012 : « *Certains croient qu'on peut promouvoir une pensée française en anglais : ils ont tort. Imposer sa langue, c'est aussi imposer sa manière de penser.* »

**L'anglais est clair.** Aucune qualité n'est propre à une langue. C'est l'emploi que l'on en fait qui est « beau », « logique », « clair » ou non – pas la langue en elle-même. Et l'anglais est tout aussi susceptible que toutes les autres langues du monde d'être manipulé pour occulter le vrai message. Dans son essai sur la langue anglaise *The English Language and Politics*, l'écrivain britannique George Orwell (auteur de *1984*) a affirmé que « *le langage politique est destiné à donner aux mensonges l'accent de la vérité, à rendre le meurtre respectable, et à donner l'apparence de la solidité à un simple courant d'air.* »

**L'anglais est une langue simple.** Oui, si on ne parle que le *globish* à d'autres non-anglophones ! Mais si on veut parler correctement aux Anglais, ou si on veut apprécier la littérature anglaise, l'anglais reste un idiome redoutable. Parmi les traquenards de la grammaire anglaise notons, par exemple, la variété des formes des verbes (sachez que *J'allais* se traduit selon le contexte par « *I went* », « *I was going* », « *I used to go* »,

« *I would go* » – distinctions que très peu d'interlocuteurs non natifs arrivent à maîtriser).

**On peut exprimer plus en anglais parce qu'il est doté d'un plus grand vocabulaire.** Et Frédéric Martel d'ajouter (dans un article du *Point* en juillet 2012 intitulé « Français, pour exister, parlez English ! ») qu'en français « *nous manquons de mots* ». Il paraît que M. Martel, comme beaucoup d'autres, ne comprend pas la différence entre le nombre de mots dont on peut se servir et ce que l'on peut exprimer grâce aux autres éléments de la langue. Comme l'a démontré le linguiste russo-américain Roman Jakobson, « *les langues diffèrent essentiellement par ce qu'elles doivent transmettre et non pas dans ce qu'elles peuvent véhiculer* ». C'est-à-dire qu'on peut exprimer en français (et en allemand, et en chinois, etc.) tout ce qu'on peut exprimer en anglais ; la différence, c'est la manière dont on l'exprime. Voilà l'importance primordiale de la diversité linguistique qui favorise le développement de chemins de réflexion différents !

**Tout le monde parle anglais.** En fait, les partisans du « tout-anglais » surestiment – et de loin – le nombre de gens qui parlent anglais. L'anglais n'est que la troisième langue maternelle dans l'Union européenne (après l'allemand et le français). Et dans un contexte global, s'il est vrai qu'un quart de la population mondiale est plus ou moins capable de communiquer en anglais (et c'est souvent « moins » plutôt que « plus »), il n'en est pas moins vrai que trois quarts de la population du monde ne le sont pas !

**Tout le monde veut parler anglais.** Tant s'en faut ! Si pour certaines gens l'anglais est la « langue de la liberté », pour d'autres c'est la langue du colonialisme et de l'impérialisme. Citons à cet égard l'histoire controversée de l'anglais en Inde où il n'est parlé que par une petite minorité (environ 10 % de la population). En octobre 2012, le Foreign Office (Ministère des affaires étrangères britannique) a annoncé que désormais les diplomates britanniques seront obligés d'apprendre le hindi avant d'être affectés en Inde parce que l'anglais n'est plus la langue privilégiée des élites politique et économique du pays. En Europe, notons la manifestation qui s'est déroulée à Rome en mai 2011 contre le « *tutto-inglese* », la décision prise en juin 2013

par la Deutsche Bahn (Chemins de fer allemands) d'interdire l'emploi d'anglicismes pour rendre ses communications plus compréhensibles, et le nombre croissant de jeunes Espagnols qui apprennent l'allemand (ce n'est pas en apprenant l'anglais que les jeunes chômeurs européens vont trouver du travail en Allemagne !).

**Si tout le monde parlait la même langue (l'anglais), on aurait la paix.** Rien n'est moins vrai ! Une langue commune (l'anglais) n'a empêché ni la guerre civile en Angleterre (1640-1649), ni la guerre d'indépendance des États-Unis (1775-1783), ni la guerre de Sécession aux États-Unis (1861-1865). C'est plutôt le plurilinguisme qui permettrait aux gens de mieux comprendre des points de vue différents et de trouver des solutions paisibles.

**L'anglais est la langue des affaires.** Dans son analyse de l'économie mondiale intitulée *GDP by Language* publiée en 2004, Mark Davis a constaté que « *l'anglais est une langue majeure, mais il n'est responsable que de 30 % du produit brut mondial* », et il ajoute que, dans le nouveau contexte géopolitique et économique, ce pourcentage va probablement baisser à l'avenir. Le message de M. Davis est sans équivoque – c'est une grave erreur de considérer une seule langue comme « langue des affaires », si l'on veut bénéficier pleinement des marchés internationaux.

Le problème, bien sûr, n'est pas l'anglais (qui m'est infiniment cher), mais l'hégémonie linguistique. Le « tout-français » ou le « tout-chinois » serait tout aussi réducteur et destructeur que le « tout-anglais » ! Comme le professeur Hagège nous incite à le faire, dressons donc, « *face à la résistible domination de l'anglais, l'arme irrésistible de la diversité* ». Et commençons en faisant comprendre aux anglophobes que, malgré son statut privilégié actuel, l'anglais n'est qu'une langue comme une autre, c'est-à-dire qu'il n'est pas doté de pouvoirs magiques dont seraient privées toutes les autres langues.

## Donald Lillistone

---

\* Ancien proviseur de lycée à Middlesbrough, Angleterre.

Le

---

français

---

en

---

France

---

---

# L'Académie

## gardienne de la langue\*

---

**RÉÉCRITURE** n. f. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *réécrire*.

Reprise, nouvelle rédaction d'un texte, d'un ouvrage (on dit aussi, parfois, RÉCRITURE). *La réécriture d'un discours*.

ÉDITION. Activité qui consiste à reprendre, à remanier le texte d'un auteur destiné à la publication (**en ce sens, doit être préféré à l'anglais rewriting**).

**RÉFUTABILITÉ** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *réfutable*.

PHIL. Propriété qu'a une théorie de pouvoir être réfutée par une expérience ou par l'observation. *Selon Popper, la réfutabilité, autant que la vérification, est un critère de la scientificité d'une proposition. Doit être préféré à l'anglicisme falsifiabilité.*

\* \* \* \* \*

### « **Pire employé comme adverbe** »\*\*

Le comparatif de l'adverbe *bien* est *mieux* ; celui de l'adjectif *bon* est *meilleur*. Ces formes sont assez éloignées phonétiquement pour qu'il y ait peu de risques qu'elles soient confondues. Il n'en va malheureusement pas de même pour les comparatifs de *mal* et de *mauvais*, qui sont respectivement *pis* et *pire*. On se souviendra pourtant que *pire* est un adjectif et que l'on ne doit pas l'employer comme adverbe, même s'il s'agit là d'une faute très répandue.

On dit	On ne dit pas
Ses affaires vont de mal en pis	<i>Ses affaires vont de mal en pire</i>
Tant pis s'il arrive en retard	<i>Tant pire s'il arrive en retard</i>

\* Extraits du fascicule RECHAMPI à RÉGLAGE (3 octobre 2013) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés – sur internet et en version papier – par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie.

\*\* À lire sur le site de l'Académie, à la rubrique « La langue française », onglet « Dire, Ne pas dire ».

# Acceptions et mots nouveaux\*

**CYCLOTAXI** Synonyme : **CYCLOPOUSSE** (pour : *rickshaw*) : Véhicule léger tricycle ou quadricycle destiné au transport d'un ou de deux passagers et, le cas échéant, de leurs bagages.

**HABILITATION** (pour : *empowerment*) : Action de conférer à un groupe de personnes ou d'organismes la compétence pour participer à l'élaboration de projets ou de décisions publics.

**PORTIQUE IMAGEUR** ou **IMAGEUR** (pour : *advanced imaging technology machine, AIT machine, full-body scanner, imaging portal*) : Dispositif de contrôle de sûreté qui permet de visualiser les objets qu'une personne porte sur elle.

Note : Le terme « *scanner corporel* » (en anglais : *body scanner*), qui désigne une technique d'imagerie médicale, est impropre dans ce sens.

**SUREMPORT** (pour : *additional tankering*) : Emport de carburant qui permet à un aéronef de gagner une destination donnée et d'effectuer un parcours ultérieur sans nouveau ravitaillement.

Note : Le suremport peut être utilisé

pour des raisons techniques (par exemple le manque de carburant approprié à l'aéroport de destination) ou, le plus souvent, économiques, afin de tenir compte notamment des différences de prix entre les aéroports.

**TAXI ROBOT** (pour : *personal automated transport (PAT), personal rapid transit (PRT), podcar*) : Véhicule électrique automatique pouvant transporter un ou plusieurs passagers d'une station de départ à la destination demandée.

Note :

1. Le guidage du taxi robot est le plus souvent effectué au moyen de rails.
2. En l'absence de taxi robot disponible dans une station, l'utilisateur peut en appeler un et lui fixer sa destination.

**TUNNEL DE DÉTECTION** (pour : *HBS machine, HBS system, hold baggage screening machine, hold baggage screening system*) : Scanner à rayons X équipant un poste de contrôle, qui permet d'inspecter des bagages en faisant apparaître leur contenu sur un écran.

Note : Le tunnel de détection est muni d'un tapis roulant.

\* Extraits de « Vocabulaire de l'équipement et des transports », publié au *Journal officiel* le 21 décembre 2013. Signalons aussi, publié le même jour, « Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire ». Les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie et de néologie figurent sur le site *FranceTerme*.

# De dictionnaires en dictionnaires

---

## L'alliance de l'acacia et des Académiciens

On cherche le mot « académicien » et on tombe sur le mot « acacia »... Pourquoi ? Parce que dans l'ordre alphabétique, depuis le premier dictionnaire pleinement rédigé en langue française – le *Dictionnaire françois* publié en 1680 par Pierre Richelet – jusqu'aux plus récents dictionnaires, le mot **acacia** est immuablement resté le voisin immédiat du mot **académicien** ! À vrai dire pareille fidélité est assez rare dans l'histoire des dictionnaires, tant la première suite alphabétique offerte par Richelet s'est enrichie de mots se glissant dans la nomenclature initiale. Aucun doute, l'acacia inséparable des académiciens tient absolument à les abriter.

Cela mérite d'en rappeler la première définition, celle concoctée par Pierre Richelet : « **Arbre qui vient assez haut, qui porte une fleur jolie, qui sent comme la fleur d'orange, & qui sert à embelir les allées des jardins, & à faire des avenues & des bosquets.** » Une seconde entrée suit : « **Acacia : Suc épais, composé de prunelles sauvages** », définition accompagnée d'un exemple rappelant la distinction à opérer entre le mimosa, le véritable acacia, et le robinier, « **faux acacia** » : « **Acacia vrai, acacia commun** ». À ce double article correspond en bon voisin de palier le double article consacré à l'Académie française, avec d'une part l'« **Assemblée de gens de lettres, ou de quelque art considérable, qui se trouvent réglément en un certain lieu pour y parler de belles lettres, ou des choses de leur art** », description que Richelet illustre par un conseil judicieux : « **Consulter l'Académie.** » Et d'autre part, l'Académie, en tant que « **lieu où l'on apprend à monter à cheval, à faire des armes & autres exercices nobles & honnêtes** ». Assurément, un point commun réunit les deux : n'est-ce

pas de manière bien réglée, « réglément », que la langue et « la plus belle conquête de l'homme » doivent être servies ?

**Acacia** et **académie** étant tous deux tirés du grec *akakia*, définissant déjà l'arbre, et *Akademeia*, désignant le nom du parc d'Akademos, où Platon enseigne, l'imagination peut aisément vagabonder de l'arbre au parc. Mais attention, pas question d'insérer des noms propres, car alors s'installent Acacius de Césarée, évêque arien de Césarée, et Acacio, champion cycliste du Portugal. En somme, l'alliance alphabétique de l'acacia et des académiciens garantit le projet d'un dictionnaire de langue !

Jean Pruvost

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

**il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.**

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....

Adresse: .....

.....

.....

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....

Adresse: .....

.....

.....

# Les mots en famille

---

## Le « BLANC », une couleur très politique !

Des trois couleurs qui composent notre drapeau républicain, le blanc, qui était la couleur du roi, nous rappelle que nous vivions autrefois sous la monarchie.



« La bataille d'Ivry », par Rubens (source : Wikipédia).

« *Ralliez-vous à mon **panache blanc** !* » avait lancé **de but en blanc** le futur Henri IV à la bataille d'Ivry, à une époque où l'on se battait à **l'arme blanche** plutôt que de **tirer à blanc**.

Le **lis blanc** est le symbole de la famille royale. Au temps de la monarchie absolue, en France, le roi avait les pleins pouvoirs. Il bénéficiait d'un **blanc-seing**. On dirait de nos jours qu'il avait **carte blanche** ! Plus tard, à la Révolution française, les chouans, partisans de la monarchie, étaient appelés « **les blancs** ».

Ce mot *blank* d'origine germanique, qui a le sens de « pâle, blanc tirant sur le jaune », est passé par le gallo-romain *blancus*. On le retrouve sous cette forme (*blancus*) dans le latin médiéval, *bianco* en italien, *blanco* en espagnol et *branco* en portugais. Il était employé par les soldats germaniques pour qualifier la couleur des chevaux.

La république aurait-elle pour autant abandonné le blanc pour le laisser à la seule monarchie ?

Ce serait oublier que *blanc* a éliminé l'adjectif latin *candidus*, « d'un blanc éclatant », dont dérive *candidatus*, qui nous a donné notre

candidat ! En effet, les postulants aux fonctions publiques à Rome étaient revêtus d'une **toge blanche**, la *toga candida*, pour solliciter les suffrages.

Pourquoi *candidus* désignait-il un **blanc éclatant** ?... Il s'agissait d'un blanc **incandescent**. C'est ce qui avait été chauffé à blanc. On retrouve la racine indo-européenne *kand*, qui traduit l'idée de brûler, dans des mots comme **incendie**, **encens**, **chandelle**, etc. Rien d'étonnant donc si nos candidats tiennent parfois des propos incendiaires ou encensent leurs électeurs dans des salles **chauffées à blanc**. Mais ne soyons pas candides, ce qu'ils craignent, ce sont les **bulletins blancs** !

L'adjectif *blanc* a aussi éliminé un deuxième mot latin, qui avait le même sens, il s'agit d'*albus* qui nous a donné l'**album**, le livre blanc.

Le clergé, dont le pouvoir est de droit divin, s'en est emparé pour porter ce vêtement blanc que l'on appelle « **aube** ». Toute une symbolique, puisque le lever du jour, *albus dies*, « l'aube », nous apporte la lumière ! Enfin, n'oublions pas le **blanc comme neige**, qui nous amène vers des villes comme **Montauban**, **Montalba** et même jusque sur la **cime blanche des Alpes** !

Si « ce qui brûle » est à l'origine de notre mot *candidat*, il n'y a donc pas de fumée sans feu. C'est sans doute pourquoi l'élection de l'évêque de Rome se fait par **une fumée blanche** ! *Habemus papam* ! La **blanche colombe** accompagne alors les hommes de paix qui hissent le **drapeau blanc** !

Ainsi, depuis la nuit des temps, le blanc nous accompagne... Voilà sans doute pourquoi il nous arrive aussi de passer des **nuits blanches** !

## Philippe Le Pape

# Mars

---

Ce fut longtemps le premier mois de l'année (d'où SEPTembre, le 7<sup>e</sup> mois, etc.) L'étymologie est greco-latine, à savoir *mensis*, « mois » et *Ares*, le dieu grec de la guerre) soit M.AR.S, ce mot *ares* étant lui-même dérivé du substantif grec *anairêtès*, « tueur ».

Après la trêve hivernale, reprenaient les activités militaires, l'époque où les troupes étaient rassemblées dans la perspective de nouvelles batailles (d'où l'expression **champ de Mars**).

S'il fallait rapprocher les cultures, on peut comparer l'aversion qu'avaient les Grecs pour la brutalité et la guerre au respect quasi religieux que portaient les Romains à Mars, leur dieu violent. Parallèle acceptable de nos jours entre Français et Allemands ou Chinois et Japonais. C'est sur une colline rocailleuse d'Athènes que la mythologie fit juger le dieu brutal Arès qui donna son nom au lieu. D'où le nom du tribunal athénien **aréopage** (*pagos*, « rocher », d'Arès). Sous le règne de Numa, en 700 avant notre ère, nous raconte Plutarque, une météorite tomba sur terre que les Romains assimilèrent à un bouclier venu du ciel, d'une planète qu'ils nommèrent **Mars**. Ce même nom de *Mars* fut donné plus tard par les Romains à l'un des jours de la semaine, sous la forme **mardi** (*MARtis Dies*, « jour de Mars »).

C'est en mars que sont généralement célébrés l'Annonciation par Gabriel de la venue du fils de Dieu et, commençant la Semaine sainte, les Rameaux, rappel des branches de palmiers étalées sur le sol le jour de l'entrée de Jésus à Jérusalem. Le dimanche des Rameaux est aussi appelé « Pâques fleuries ». D'où le nom de l'État de **Floride** aux États-Unis, territoire découvert par les Espagnols de Ponce de León ce jour-là de l'an 1513 (*Pascua florida*).

Justin Carmus, brasseur parisien, nomma, au XVIII<sup>e</sup> siècle, **bière de mars** la boisson fabriquée avec un froment qui se sème en ce mois

## Bernie de Tours

# Vocabulaire maritime

## Vaisseau

De nos jours, dans son acception de *navire*, ce mot n'est plus guère employé, sinon comme complément du nom de trois grades d'officiers de la Marine nationale<sup>1</sup> ou pour caractériser l'ensemble des officiers de cette marine-là, le « corps des officiers de vaisseau » ; issu du bas latin *vascellum*, diminutif du latin *vas*, « récipient » (propre à contenir un liquide), du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle il a successivement été écrit *vaisseil* en 1155, puis *vassel* vers 1200, enfin sous sa forme définitive **vaisseau** au XV<sup>e</sup> siècle et désignait tout objet à usage de récipient, notamment ceux destinés à contenir un liquide (au XIII<sup>e</sup> s. le *vaisselet* était un petit tonneau) ou une denrée alimentaire<sup>2</sup> (un ensemble de vaisseaux de ce type = vaisselle) mais, par la même acception de récipient et probablement aussi par analogie de forme et de construction en bois, ce mot désignait également un navire de haut bord (*i.e.* parmi ceux



1. Ceux d'enseigne, de lieutenant et de capitaine.
2. « *Le Roi ordonne que les Comptoirs des Marchands de Vin, revêtus de plomb, ainsi que les Vaisseaux de cuivre dont se servent les Laitières, & les Balances de même métal, qu'emploient les Regratiens de Sel & les Débitans de Tabac, seront supprimés* » (Prologue de la Déclaration n° LVII du roi Louis XVI donnée à Versailles le 13 juin 1777).

Mot déjà vieilli et très rarement employé au XIX<sup>e</sup> siècle ; George Sand, décrivant les maigres biens d'une famille villageoise, a cité, peut-être pour les opposer par ironie à la magnificence des vaisseaux de la Flotte impériale, « *quelques vaisseaux de terre* ».

de plus fort tonnage, hauts sur l'eau) : en effet, ce grand navire à la coque ventrue tel un tonneau, contenait avec son équipage toute une imposante structure.

## Passerelle, pont

Le mot passerelle n'est apparu dans la littérature qu'en 1835, à une époque marquée simultanément par l'apparition du chemin de fer et la disparition progressive des vaisseaux à dunette ; il est issu de *passer*<sup>3</sup>, verbe dérivé du bas latin *passare*, « faire des pas », sens auquel s'est peu à peu substitué celui de « se déplacer » ; le dictionnaire de l'Académie donne de *passerelle* dans son sens propre les définitions suivantes :

1. *Pont relativement étroit qui sert aux piétons. Construction légère, plan incliné ou escalier mobile, qui relie un bateau au quai, un avion au sol ou à l'aérogare.*
2. MARINE Passerelle de navigation ou simplement passerelle, *partie des superstructures d'un navire qui abrite la barre et les appareils de navigation et où se tiennent l'officier et le personnel de quart.*

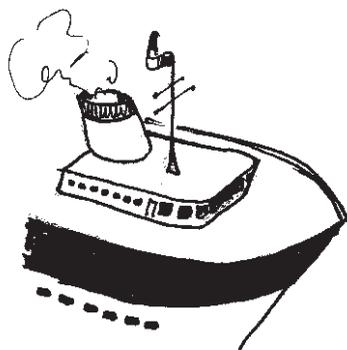
Dans la Marine nationale, le terme *passerelle* dans sa définition de construction légère n'est guère utilisé, cette construction proprement dite, familièrement nommée **la planche**, étant installée à l'une des **coupées** du navire (voir, dans le prochain numéro, l'origine de ce terme) ; le marin pallie ainsi une dualité de sens que son bâtiment soit à quai ou non, car pour lui il n'y a qu'une passerelle, c'est celle de navigation (toutefois, si la planche que possède le bord est unique, le port peut proposer une passerelle disponible sur le quai, lourde celle-là, pour la faire installer à une autre coupée).

Ainsi, il est curieux de constater que le même mot puisse désigner deux dispositifs d'objets si différents : la construction légère, telle un

---

3. Et non pas du substantif latin *passer*, qui signifiait « moineau » et qui, après avoir été écrit *passerel* au XII<sup>e</sup>, a donné *passereau* (se dit aujourd'hui d'une classe de petits oiseaux) ; une passerelle n'est donc pas la femelle d'un passereau !

pont piétonnier, permet de passer au-dessus de l'eau, du navire au quai, alors que la passerelle de navigation permet au marin de passer aisément d'un bord à l'autre de son navire pour observer de haut et dans la direction qui convient ; une possible explication de cette homonymie consiste à assimiler la passerelle de navigation à un pont particulier du navire, situé sur son avant ; en effet, le pont supérieur, plancher du navire, présente en coupe transversale, comme le pont terrestre (du latin *pons*), une courbure<sup>4</sup> destinée notamment à faciliter l'évacuation de l'eau de mer et appelée *bouge* (du latin *bulga*, « renflement »), et la passerelle de navigation, qui ne présente pas systématiquement cette même courbure, est cependant bien une partie du pont du navire, élevée celle-là comme l'était la dunette, définie comme la partie élevée du pont d'un vaisseau située à l'arrière, s'étendant d'un bord à l'autre et sur laquelle se tenaient l'officier et le personnel de quart. La passerelle de navigation a ainsi remplacé, à sa disparition, la *dunette* diminutif de *dune*, mot dérivé du gaulois *duno*, qui a donné en latin *dunum*, en flamand *duin* signifiant « hauteur, levée de terre », puis en français *dune*, « colline de sable ».



Jacques Favreul

4. Correspondant à celle du *barrot* sous-jacent, pièce transversale disposée d'un bordé à l'autre pour accroître la solidité de la charpente et sur laquelle sont fixées les planches du pont, le *bordé* étant la paroi latérale de la coque visible au-dessus de la ligne de flottaison.

# Terminologie médicale

---

Le médecin est souvent confronté au handicap (mot d'origine anglaise) dont le *h* initial est dit « aspiré » ce qui impose de dire **ce handicap** » et non « *cet handicap* » (entendu souvent à la radio) mais aussi de ne pas prononcer « *lezhandicapés* », en se retranchant derrière l'illusoire autorisation de l'Académie de faire la liaison. Le handicap est fréquemment provoqué par la **douleur** (du latin *dolor, doloris*) ou **algie** (du grec *algos*), d'où **névralgie**, douleur concernant un nerf ; exemple : **sciatalgie** et **cruralgie**. Du radical *dolor* vient l'adjectif **endolori** (ou **douloureux**) dont l'anagramme est **indolore**, qui est... le contraire d'endolori donc son antonyme. L'inversion des lettres peut induire une confusion. Ainsi, il y a peu, dans un courriel, un ami pourtant instruit m'a écrit qu'il était endolori alors qu'il était **anesthésié**, donc « sans douleur ».

\* \* \*

La mort est également la réalité à laquelle le médecin doit faire face. Il constate parfois que son patient est en train d'**agoniser**. Mais il ne doit pas, pour autant, être « *agonisé d'injures* » par la famille, ce verbe étant parfois utilisé à la place d'**agoni**, qui provient d'un verbe du vieux français *ahonnir* (dérivé de *honnir*), « insulter ». La faute n'est pas exceptionnelle. À l'imparfait, il est vrai, les deux verbes sont proches : « Il agonisait et agonissait d'insultes son thérapeute. » Un *s* change la prononciation mais aussi le sens du mot.

Jean-Michel Lueza

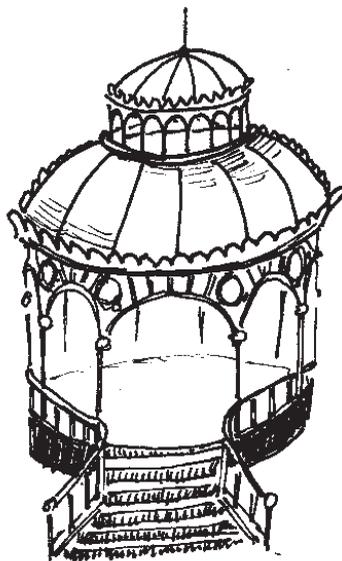
Délégation de Bordeaux

# Ces mots venus du turc

Il est classique de rapporter **divan** au mot *diwan*, qui était autrefois, dans le régime ottoman, le conseil du sultan et aussi la salle de ce conseil. Les ambassadeurs y étaient conviés et certains croyaient que le mot servait à désigner les longs coussins sur lesquels ils prenaient place... De la même manière, des voyageurs ont mal compris le sens de **sofa** : il ne s'agissait pas du siège servant à s'asseoir, voire de l'endroit approprié pour le repos, mais ce terme signifiait plus vaguement « un palier, un couloir, un vestibule ». Pour certains, **moquette** proviendrait de *makat*, au sens de « coussins moelleux pour appuyer la tête »...

Dans le domaine immobilier, chacun pense au **sérail** (depuis *saray*, « palais ») et à **kiosque**, *köşk* (à prononcer *keushk*, avec une sorte de cédille sous le *s*) convenant initialement à un pavillon. Celui-ci est chargé, en français, de sens différenciés : un **kiosque à musique**, un **kiosque à journaux**.

Prononcé *djuppé*, le mot turc *cüppe* a évidemment fourni **jupe** et **yelek** est à l'origine de **gilet**. **Ottomane** se retrouve en art vestimentaire, par rayonnement de la mode turque dès le **xvii<sup>e</sup>** siècle – que l'on se souvienne de l'alliance signée par François I<sup>er</sup>, préoccupé de contrecarrer l'envahissant pouvoir de Charles Quint. **Ottomane** donc apparut en 1729, depuis le nom masculin **Ottoman** (1543) et l'adjectif (1590), filiation de nature ethnique se référant au peuple turc dont la naissance aurait



dérivé de *'utman*, nom du fondateur de la dynastie, encore appelé Osman I<sup>er</sup> (1259-1326). La langue turque ajoute le suffixe adjectif *-li*, créant ainsi *osmanli*, synonyme d'*ottoman*.

Faut-il rappeler que le véritable *i* se prononce comme en français s'il est assorti d'un point écrit au-dessous, tandis que le *i* non pointé se prononce *e(u)*, plutôt comme dans *peu*. Le célèbre palais d'Istanbul doit donc se dire **Top Kapeu** et non pas « *Top Kapi* ».

De *tersane*, « chantier naval », en liaison avec le génois *darsena* du xv<sup>e</sup> siècle et l'arabe *dar-sina'a*, « maison de travail », nous avons fait **darse**, un bassin portuaire ou une vaste étendue d'eau alimentant les stations d'épuration de l'eau potable.



Bien entendu, il faut parler de **tulipes**, plantes ornementales, si célébrées en Turquie ! Ce mot, qui s'adapte à un genre botanique dont une espèce à fleurs jaunes égayait les vignobles français lorsque l'on ignorait les herbicides, vient de *tûlben*. Le nom actuel de cette plante vivace est en réalité originaire du persan *dûl-i-band*, « lien de tête » – au château d'Écouen, on peut admirer une remarquable collection de céramiques turques illustrées de ces belles plantes à bulbe. Elles firent l'objet d'un commerce fructueux au xvii<sup>e</sup> siècle et rapidement, les Néerlandais passèrent maîtres dans la culture et l'amélioration de ces variétés et races de liliacées souvent figurées dans les peintures du xvii<sup>e</sup> siècle.

Enfin, pourquoi ce double nom, **yoghourt** et **yaourt**, pour cette préparation lactée si liée, dans notre mémoire collective, à la Bulgarie et affirmée par des publicités multiples ? En fait, le mot est turc à l'origine et s'écrit *yogurt*, avec un *g* doux – il est assorti d'un signe en croissant concave, précisant qu'il est muet. Cette translation approximative conduit donc à une double lecture.

Apparu en français dès 1457 – n'oublions pas la prise et le sac de Constantinople en 1453 –, **janissaire** appartient au vocabulaire militaire depuis l'italien *giannizero* et le turc *yeniceri*, associant *yeni*, « nouvelle », et *ceri*, « troupe ». Le corps des janissaires avait été créé dans la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, par le sultan Murad I<sup>er</sup>, qui

obligeait à une incorporation forcée de jeunes chrétiens des pays conquis par l'Empire ottoman. Cette troupe d'élite fut supprimée en 1826 par le sultan Mahmud II.

Lorsque l'ambassade du Grand Turc vint à Versailles, à l'invitation de Louis XIV, ce fut une belle occasion pour les chansonniers de l'époque ou leurs équivalents de lancer quelques facéties. C'est ainsi qu'apparaît, dans *Le Bourgeois gentilhomme*, le célèbre divertissement où le brave nigaud se ridiculise en acceptant le titre apparemment très flatteur de **mamamouchi** : lancé par Molière en 1670, ce mot dérive de l'arabe *ma menou schi*, au sens cruel de « propre à rien »...

**Sultan** est très ancien (1298), écrit *soltan* par Marco Polo. Selon Alain Rey, le mot français passa pour un réemprunt au turc en 1520, se substituant alors au vieux français *souldan* du XII<sup>e</sup> siècle, datant du vocabulaire des pèlerinages en Terre sainte, plus tard appelés **croisades** ; on a de même *soldano* en italien, *soldan* en castillan, *soldao* en portugais. La variante *soudan* s'est conservée en Afrique – l'actuel Soudan fut autrefois soumis au sultan d'Égypte. L'arabo-turc *soltan* a donné ensuite **sultane** et **sultanat**.

**Vizir** est la transposition sans changement d'un mot turc emprunté au persan (1432). On rattache également à cette souche des mots arabes tels que *wazir* et *al-wasir*, donnant **alguazil** et **argousin**, termes qui mériteraient de reparaître dans une autre série linguistique (on pense en particulier aux corridas).

Enfin, pourquoi cette expression de **Porte** qui a souvent intrigué ? Il faut se référer au sens étymologique : en latin, *porta*, c'est l'ouverture, ce peut être les passages entre des détroits. S'agit-il donc d'une allusion à la disposition géographique de la mer de Marmara et du Bosphore ? Ou bien faut-il, en suivant Littré, adopter un sens métonymique relatif à la cour du sultan (1638), puis, plus généralement, à toute cour orientale dont spécialement la Turquie, recevant alors le titre privilégié de **Sublime Porte** ?

Michèle Nicolas et Pierre Delaveau

# Ceci et cela

## Ça et çà...

---

Les pronoms démonstratifs **ceci** et **cela** ne sont pas interchangeables. **Ceci** s'emploie pour annoncer ce qui va suivre et **cela** se rapporte à ce qui précède :

- La langue française est une des plus belles langues du monde et j'ajoute ceci : sa grammaire est compliquée ;
- La grammaire française est compliquée ; cela étant, la langue française est une des plus belles langues du monde ;
- Cela s'est passé l'hiver dernier.

Dans le langage courant, l'expression « *ceci dit* » est fautive. La formulation correcte est : **Cela dit**.

Lorsque **ceci** et **cela** se rapportent à des éléments cités précédemment, **ceci** s'applique au plus proche, dans le temps ou dans l'espace, et **cela** au plus éloigné :

- Je n'ai rien gagné à la loterie, mais j'ai passé une très bonne soirée à la fête foraine.
- Ceci est plus important que cela.

Les mêmes règles s'appliquent à **ce... ci** – **ce... là**, **celui-ci** – **celui-là**, **voici** – **voilà**.

**Ça**, pronom démonstratif, contraction de *cela* (**donc sans accent grave sur le a**), relève du langage familier :

- Donne-moi ça !

Il est donc préférable d'utiliser **cela** :

- Donne-moi cela !

**Çà** (avec un accent grave), adverbe de lieu signifiant « ici », s'emploie surtout dans la locution adverbiale **çà et là** :

– Après la pluie, des flaques d'eau subsistaient çà et là sur le chemin.

**Çà**, interjection, s'utilise pour marquer l'étonnement, l'indignation :

- Ah çà, pour qui me prenez-vous ?
- Or çà, messieurs !

La locution **en deçà de** signifie « de ce côté-ci de » et s'oppose à **au-delà de** :

- Pour les habitants des départements du Cher et de l'Indre, le Berry est en deçà de la Loire et la Beauce est au-delà.

Délégation du Cher\*

---

\* Ce texte est l'une des chroniques rédigées, pour plusieurs journaux régionaux, par Chantal et Michel Hamel, Françoise Thomas, Josette Zevaco-Fromageot et Alain Roblet. Rappelons que la délégation vient de publier ces chroniques sous le titre *En français correct* (voir *DLF*, n° 250, p. XIII). Nous publierons l'analyse qu'en fait Jacques Dhaussy dans le prochain numéro.

---

---

# Expressions bizarres

---

De nombreuses expressions, très utilisées, se rapportent aux différentes parties du corps ; en voici quelques-unes :

**Se faire de la bile** signifie « s'inquiéter, se faire du souci ». Dans l'Antiquité, on considérait la rate comme le siège de la mélancolie et de la tristesse, cette glande sécrétant de la bile noire, censée provoquer les mauvaises humeurs ; l'expression est donc née de cette croyance.

**Avoir du cœur au ventre.** On ne voit pas très bien comment on peut avoir le cœur dans le ventre et par quelle contorsion. Le cœur ici n'est pas l'organe qui bat dans notre poitrine, mais le « courage », les deux mots ayant la même racine. Il est possible également qu'autrefois le mot *ventre* ait représenté aussi la poitrine ; l'expression pourrait donc venir de ces deux doubles sens.

**Courir comme un dératé.** Lorsqu'on court trop longtemps et trop vite, il peut survenir un point de côté ; autrefois, cette douleur était attribuée à la rate ; il fut même d'usage de « dératé » les chiens afin qu'ils soient plus endurants !... Cette croyance transposée aux humains établissait ainsi qu'une personne privée de rate courait vite et longtemps puisque épargnée du point de côté, d'où l'expression.

**Mettre sa main au feu,** c'est être sûr de ce qu'on avance, affirmer avec une grande assurance. L'expression trouve son origine dans les ordales ou jugements de Dieu. Au Moyen Âge, ces épreuves étaient destinées à établir la culpabilité ou l'innocence d'un accusé ; puisque le jugement de Dieu est infaillible, il ne peut qu'épargner l'innocent ; afin de prouver cette innocence, l'accusé devait saisir un fer rouge ; si la main ne brûlait pas, Dieu l'épargnait, car il était innocent. Malheureusement, dans le cas contraire... On ne craint donc pas de mettre sa main au feu lorsqu'on est absolument certain de ce qu'on avance.

**Se tourner les pouces.** La main représente certainement l'instrument de travail le plus ancien et le plus utile et, parmi les doigts, le pouce a une place à part. Autrefois, on désignait un « homme aux pouces dans la ceinture » comme un paresseux. Puis, celui qui « ne se foulait pas les pouces » était considéré comme un oisif. Aujourd'hui, l'expression s'est raccourcie et on dit « il ne se foule pas ». L'expression « se tourner les pouces » signifie un mouvement inutile effectué par quelqu'un qui ne se sert pas de ses mains et qui, par conséquent, ne travaille pas.

Suzanne Choquet

# L'orthographe, c'est facile !

---

Pour illustrer cette chronique de Jean-Pierre Colignon, voici trois entrées d'*Apprendre et mémoriser l'orthographe par la logique et le raisonnement* (voir sa présentation p. 65).

## 1) **après-midi** n. m. inv.

Le genre d'*après-midi* a beaucoup fluctué au fil des ans. Aujourd'hui, ce mot composé est masculin (certains le tolérant au féminin uniquement « en poésie » et dans la « langue littéraire »).

Ce terme est évidemment invariable, puisqu'il désigne la partie de la journée venant après midi ! **Des après-midi ensoleillés.**

➤ Il n'y a pas de raison de mettre de trait d'union dans **Nous viendrons après midi**, ni dans **Cela s'est passé environ une heure après midi**, puisqu'il ne s'agit pas, alors, du nom composé.

## 2) **boulevard** n. m.

L'abréviation de *boulevard* n'est pas « *bld* », mais : **bd** (**écrire 34, bd Beaumarchais**). Comme le *d* est la dernière lettre de *boulevard*, il est illogique et par conséquent fautif de mettre un point abréviatif (« *bd.* »).

## 3) **post-scriptum** n. m. inv.

Ce nom composé d'origine latine s'écrit avec un trait d'union, et en caractère normal, c'est-à-dire en romain dans le romain (et non pas en italique) : **un post-scriptum hâtivement ajouté.**

C'est un mot invariable, puisqu'il signifie « qui a été écrit après ». Son abréviation, en revanche, se met en italique au sein des textes en romain : *P.-S.* (avec points abréviatifs) ou *P-S* (sans points).

# Extrait de *La Lettre du CSA*\*

## Préposition *sur*

Après s'être répandue dans la langue populaire ou familière, la construction avec la préposition *sur* là où on attendrait **à** est aujourd'hui très fréquemment relevée dans les journaux télévisés et radiophoniques comme dans la presse écrite : « *Vous travaillez sur Paris ?* », « *Il déménage sur Toulouse.* »

Cette utilisation de la préposition *sur* après un verbe de mouvement, qui rappelle « marcher sur Rome » ou « lancer une attaque sur une position ennemie », peut s'expliquer par une connotation de dynamisme.

Plus surprenant et plus contestable encore est l'emploi de *sur* après un verbe d'état, comme dans la phrase : « *J'habite sur Paris* » qui, selon le locuteur, signifie aussi bien j'habite à Paris que j'habite dans la région parisienne...

## Préposition *en*

Les médias audiovisuels, la presse et de nombreux documents administratifs favorisent l'emploi de la préposition *en*, alors que le respect de la règle demanderait le recours à la préposition **dans**.

Il y a une dizaine d'années encore, la préposition *en* n'était employée que devant un nom singulier féminin, sans article. Le syntagme ainsi formé renvoyait à un concept et non à un lieu précis et s'opposait aux syntagmes à valeur spécifique introduits par *dans* : **en province/dans les provinces**.

Aujourd'hui, comme le fait observer la linguiste Marina Yaguello, « la préposition *en* + *groupe nominal sans article* [car là est sa singularité fondamentale par rapport à *dans* et à *à*] est le marqueur de la valeur générique conceptualisante, autrement dit de la notion opposée à l'occurrence, telle que la référence à un lieu défini »<sup>1</sup>.

En tant que « marqueur de la valeur générique », la préposition *en* qui, jusque-là, n'était suivie que d'un substantif féminin sans article, s'accompagne aujourd'hui d'un masculin singulier : *en centre-ville*, *en supermarché*, *en collège* (parfois d'un masculin pluriel : *en supermarchés*) ou d'un substantif féminin pluriel, tels les syntagmes *en grandes surfaces*, *en pharmacies*, *en salles* (orthographe qui, dans certains journaux, concurrence la graphie classique « en salle »).

\* Numéro 250.

1. *Petits Faits de langue* (Éditions du Seuil, 1998).

# Le saviez-vous ?

---

## L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

---

### Sigles « purs et impurs », acronymes et Cie

La graphie de ce type d'abréviations que, généralement, on appelle les sigles ne cesse de susciter les interrogations des personnes qui sont amenées à les utiliser couramment. C'est le cas, entre autres, des journalistes et des correcteurs, soucieux, en principe, de rigueur et de précision. D'où le grand nombre de questions qui nous sont posées de façon récurrente, parce que se plonger dans ce domaine avec la volonté d'établir des règles qui seraient à la fois simples et scrupuleuses, et convenant à tout le monde, relève de l'utopie.

Déjà, on constate que les linguistes, les lexicographes et les grammairiens donnent des définitions sensiblement différentes du mot *sigle* : l'obligation de faire court, de faire simple, conduit évidemment des auteurs à ne pas entrer dans toutes les subtilités.

Sans pouvoir traiter non plus ici de tous les cas d'espèce, nous dirons que, dans l'usage courant contemporain, l'on désigne par *sigle* (parfois : « *sigle pur* ») un groupe de lettres INITIALES utilisé pour remplacer de façon pratique l'expression complète, jugée trop longue, de différents organismes, institutions, associations, etc., dont les noms sont fréquemment employés : **SNCF, ONU, OTAN, RATP, URSSAF...** Cette acception « simplifiée » s'applique donc à l'ensemble de ces groupes de lettres, qu'ils s'épèlent comme s'il y avait des points abrégatifs (**SNCF, OLP, CHU, HLM, SPA, OUA...**) ou qu'ils se prononcent comme un mot ordinaire (**ONU, ENA, INRA** [« in'ra »], **UNESCO, OPEP...**).

Ce dernier point est fâcheux, parce que porteur d'ambiguïtés : *acronyme*, au sens que nous dirons premier, s'applique aux abréviations

formées de lettres qui ne sont pas toutes des initiales : **AFNOR** (Association française de normalisation), **USINOR** (Union sidérurgique du nord de la France), **RIMa** (régiment d'infanterie de marine), **CEDEX** (courrier d'entreprise à distribution exceptionnelle)... Des groupes de lettres qui, eux aussi, se prononcent par syllabes.

Le plus souvent, les termes « grammaticaux » sont exclus des sigles et acronymes, et il en va de même parfois pour des substantifs et des adjectifs : on écrit bien **SNCF**, et non « SNDCDF » , pour « Société nationale des chemins de fer français » ; **URSSAF**, et non « UDRDCDSSEDAF », pour « Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales ». Vouloir traiter différemment ces « sigles impurs » et les « sigles purs », où chaque mot est représenté (**EDF** – voire **EdF** – pour « Électricité de France »), relève d'une méticulosité excessive. Et ne parlons pas des sigles se situant entre les deux, où... certains des mots grammaticaux sont mentionnés dans le groupe de lettres (**UNEDIC**<sup>1</sup> : Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) !

La disparition (qui n'est pas une obligation !) des points abrégatifs dans les sigles et les acronymes a éliminé des graphies porteuses d'informations et de précision. On peut le regretter : certaines personnes, par exemple, peuvent croire qu'**AFNOR** (rigoureusement : **A.F.NOR.**) est en réalité « **A.F.N.O.R.** » (« Association française pour des normes obligatoires et réglementées »). Par souci d'esthétisme et/ou pour devancer d'éventuels quiproquos, et, aussi, parce que ces sigles ou abréviations de deux lettres s'épèlent, on peut, à bon droit, maintenir les points dans : les **J.O.**, **F.O.**, des **O.S.**, la **C.E.**, une **B.A.**...

### « LA » question !...

Mais la question qui nous est posée de façon récurrente porte sur la façon d'écrire les sigles et les acronymes : **SNCF** ou **SnCF** ?, **UNESCO** ou **Unesco** ? **FFF** ou **Fff** ? **ONU** ou **Onu** ?...

Il n'existe pas de règle, mais des conventions orthotypographiques élaborées çà ou là (c'est ce que l'on appelle des « marches maison »),

et destinées à assurer l'unification des textes au sein d'un journal, d'une maison d'édition, d'une administration... Les choix peuvent être contradictoires, car la pertinence s'appuie sur des raisonnements distincts, mais les uns et les autres respectables dès lors qu'ils sont rationnellement motivés.

La démarche la plus simple à appliquer consiste à mettre entièrement en capitales les sigles qui s'épèlent (SNCF, AFP, FFF, CGT) quel que soit le nombre de leurs lettres, et à ne mettre en capitale que la première lettre des sigles qui se prononcent (Onu, Unesco) et la première lettre de tous les acronymes non composés uniquement d'initiales (Afnor, Benelux, Cotorep...).

Comme les sigles et les acronymes abondent dans les textes, certains souhaitent « alléger » l'orthotypographie et éviter l'accumulation de « pavés » de mots en capitales. Ce souci est compréhensible, mais nous nous refusons à suivre les quelques extrémistes qui prônent dans tous les cas l'unique capitale initiale : la Sncf, l'Ump, la Fff, le Bit, le Cnrs, le Psg...

L'usage dominant, suivi par une grande majorité des médias, consiste à mettre entièrement en capitales les sigles (épelés ou se prononçant) et les acronymes jusqu'à quatre lettres (ONU, ANPE, RATP, FFTT, SAMU...). Au-delà, seulement une capitale à la première lettre (Unicef, Assedic, Dgccrf, Unesco, Cnsmdp...). Certains optent pour s'arrêter à trois lettres, et non à quatre : Ratp, Ffft, Samu. Nous avons quelque réserve au sujet des sigles qui doivent s'épeler, et qui pourraient bien demeurer entièrement en capitales, quelle que soit leur longueur !

Jean-Pierre Colignon

---

1. La graphie UNÉDIC, avec un accent aigu, est inadmissible ! Comment le PLI (*Petit Larousse illustré*) peut-il accueillir, en seconde forme, ce monstre ?!

# Courrier des internautes

---

**Question :** *J'ai vu, dans les bars, des affiches parlant de l'interdiction de vendre des boissons « alcooliques ». Cela me choque. Ai-je raison ?*

**Réponse :** Je dois vous assurer que non. Voyons la signification des mots en fonction de leur désinence :

- *alcoolique*, qui est de la nature de l'alcool ;
- *alcoolisé*, auquel on a ajouté de l'alcool.

Les breuvages fermentés, qui contiennent de l'alcool par nature, sont des boissons **alcooliques** : vin, cidre, bière, cognac, whisky, pastis par exemple. Les boissons *alcoolisées* ne contiennent pas d'alcool par nature, mais par addition : le thé au rhum, le jus d'orange à la vodka, le grog sont des boissons alcoolisées. Les ouvrages didactiques recommandent de bien faire la différence.

\* \* \*

**Question :** *Que vaut-il mieux écrire : si l'on s'est interrompu ou si on s'est interrompu ?*

**Réponse :** Les deux sont valables. Pour des raisons d'euphonie, on place généralement **l'on** après *ou, où, et, que, si, à qui, à quoi*. Mais c'est avant tout un choix personnel et une affaire de bon goût. Il n'existe aucune règle établie. On peut écrire **et on** ou **et l'on**, etc. Il y a quelques restrictions qui découlent du bon sens, comme ne pas écrire **l'on** devant un mot qui commence par *L*, ou devant *le*, ou *l'* : « où l'on l'écoute, si l'on lève la main, et l'on la regarde... » sont à proscrire. Il vaut mieux éviter de commencer un texte ou un paragraphe avec **l'on**. Ce tour archaïque donne de nos jours un ton précieux, affecté.

Jacques Pépin

# L'aire du taon



ESPACE  
DE MAUVAISE HUMOUR  
par Jean Brua

## L'interrogatif débraillé



En usage depuis des millénaires dans sa construction latine (*quo vadis ?*), l'inversion interrogative (« où vas-tu ? ») va-t-elle connaître la même « dévaluation » que le passé simple et l'imparfait du subjonctif, dans la parole et (ce qui est pis) l'écriture dites modernes ? On peut le craindre, à entendre et lire les communicants de toutes sortes (ex. ci-contre). Quel dommage ce serait pour l'harmonie de la question, de renoncer à ces subtilités de préséance entre le seigneur verbe et ses féaux sujet ou complément ! Ne goûtez-vous donc pas, cher confrère, l'humble saveur de tels atours de langage ?

— « Atours de »... *C'est du vieux français ou quoi ?*



Que faire, maintenant ?  
**On fait quoi, là ?**

Quel est le problème ?  
**C'est quoi,  
le problème ?**

Quelle est votre fonction ?  
**Vous servez à quoi ?**

Qu'en pensez-vous ?  
**Vous en pensez quoi ?**

Plait-il ?  
**Quoi ?**



# Transports en Carpette

---

**Guillaume Pépy**, président de la SNCF, distingué pour ses éminents mérites en dévotion anglophone par le jury de l'académie de la Carpette anglaise<sup>1</sup>, présidé par Philippe de Saint Robert, réuni à la brasserie Lipp à Paris, a reçu le **prix 2013 de la Carpette anglaise\***. Après les *Smiles*, les *TGV Family*, et autres médiocrités linguistiques, voici que la SNCF tente de nous faire ingurgiter de l'anglais, en proposant des cours de langue anglaise uniquement, dans ses trains champenois, par l'intermédiaire de l'organisme *Speak Write* ; après le trop fameux *sandwich SNCF*, voici la bouillie anglaise !

Seconde cerise amère sur le pudding indigeste de l'anglofolie, pour **Tom Enders**, président exécutif d'EADS et grand organisateur de la politique linguistique du tout en anglais dans son groupe, qui a trouvé (dis)grâce aux yeux du jury.

L'Académie a tenu à lui décerner son **prix spécial à titre étranger** pour avoir annoncé, en anglais seulement, à tous les salariés allemands, espagnols et français de la branche « défense et espace », un vaste plan de licenciements par une vidéo... elle-même sous-titrée en anglais. *Major Tom*, a été retenu après un vote serré (8 voix contre 4) l'opposant à son concurrent en abandon linguistique

---

1. Le jury est composé de représentants du monde littéraire, syndical et associatif [Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (Asselaf), Avenir de la langue française (ALF), Cercle des écrivains cheminots (CLEC), Collectif unitaire républicain pour la résistance, l'initiative et l'émancipation linguistique (COURRIEL) Défense de la langue française (DLF) et Le Droit de comprendre (DDC)].

Anne Cublier, Hervé Bourges, Paul-Marie Coûteaux, Benoît Duteurtre, Yves Frémion et Dominique Noguez sont membres de cette académie.

\* En juin 2013, Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur, a reçu une Carpette anglaise, à titre exceptionnel, pour son obstination à faire de l'anglais une langue de l'enseignement supérieur en... France.

**Joachim Gauck**, président de la République fédérale d'Allemagne, qui a appelé les peuples d'Europe à adopter l'anglais comme langue de communication !

Que déshonneur leur soit rendu !

Marie Treps et Marc Favre d'Échallens

---

---

# Le « sentu »

---

Quand j'entendais quelqu'un me parler de son « ressenti », je hurlais : « Ça y est ! encore une fois ! la haine de la nuance si caractéristique de notre époque ! » Le « ressenti » remplace le sentiment, l'émotion et des tas d'autres bons mots.

Finalement, j'étais mauvaise langue. Le « ressenti » ne traduit pas le refus de la nuance, il révèle l'amour passionné que nos contemporains éprouvent pour le participe passé : ils le substantivent avec frénésie. Ça a commencé avec le « vécu » ; c'est devenu une rage. Un ami de mon père, au volant de sa guimbarde, avait réduit une grand-mère déjà peu épaisse à l'état de feuille de papier ; il ne s'était aperçu de rien. Hélé par des gens à la très bonne vue, il déclara : « *Je ne l'ai pas sentue.* » Voilà ! Le sentu ! Un mot intéressant, un participe passé délicieusement substantivé et qui, grâce à la faute de conjugaison qu'il contient, rend avec une nuance exquise l'émotion la plus violente et la perception la plus fine. « *Mon sentu, dira l'homicide, c'est qu'y a pus de grand-mère.* »

Bernard Leconte

# Un ordinal pas ordinaire

---

Périodiquement, une injonction normative nous rappelle le « bon » emploi des deux ordinaux synonymes : **second** et **deuxième**.

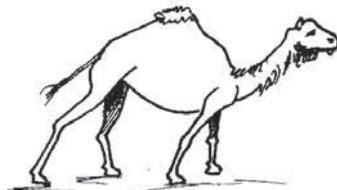
C'est ainsi qu'André Jouette<sup>1</sup>, un « remarqueur » parmi d'autres, nous rappelle : « **En bonne règle [sic], le mot deuxième suppose qu'il y en a plus de deux.** »

Que penser d'une règle qui se transmet, d'une génération à l'autre, mais qui n'a jamais été respectée au cours des siècles ?

C'est ainsi que nous trouvons chez La Fontaine :

« **Le premier qui vit un chameau  
S'enfuit à cet objet nouveau ;  
Le second approcha ; le troisième osa faire  
Un licou pour le dromadaire.** »

(Livre IV, fable 10)



Comme chez Proust :

« **Je bois une seconde gorgée [de thé] où je ne trouve rien de plus que dans la première, une troisième m'apporte un peu moins que la seconde.** »

(*Du côté de chez Swann*, chap. 1.)

Littré, lui-même, ne croit pas à cette règle et constate, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : « **Deuxième ne se dit guère [...] c'est second qu'on emploie le plus souvent. En faveur de deuxième, on a prétendu [sic] qu'il valait mieux que second, pourvu que le nombre des objets dépassât deux. [...] Mais cette raison, tout arbitraire, laisse prévaloir l'usage.** »

Il semble bien que l'emploi de **second**, qui a le mérite de l'antériorité historique, s'impose surtout dans des syntagmes figés qui n'ont rien de particulièrement contemporain : **en second lieu, de seconde main, un second rôle, un second couteau, en secondes noces, le capitaine en**

---

1. In *Orthographe et Expression écrite*, Le Robert (1993).

second, la classe de seconde (malgré la troisième), voyager en seconde, être dans un état second, etc.

Souvent le choix entre les deux synonymes est totalement libre :

- le second jour de la semaine, du mois ;
  - le second chapitre d'un livre ;
  - le second étage (même s'il y en a plus de deux), le deuxième étage (même s'il n'y en a que deux) ;
  - la Seconde Guerre mondiale (si l'on est optimiste), la Deuxième Guerre mondiale (si l'on est pessimiste).
- (Seul le Second Empire est solidement attesté.)

À noter que, dans certaines formules, **second** voit sa valeur ordinale parasitée par une valeur adjectivale, avec jugement de valeur plutôt dépréciatif (du **second choix**).

Heureusement, les ordinaux **tiers** (troisième), **quart** (quatrième), **quint** (cinquième) sont restés des archaïsmes, sinon nous aurions eu droit à des règles ad hoc.

Me reviennent en mémoire : *Le Tiers Livre*, *Le Quart Livre* (Rabelais<sup>2</sup>) ; **le tiers état**, **la fièvre quarte**, Charles Quint...

Les récents **tiers monde**, **quart monde** ont perdu toute notion d'ordre et sont du domaine de la métaphore.

Bien sûr, il est très probable que tout locuteur contemporain, en situation, privilégiera **deuxième** pour évoquer un classement concret... à condition que le troisième ne se fasse pas trop attendre.

Michel Jordan

---

2. Mais *Le Cinquième Livre*.

# Homographes mais pas homophones

---

**Depuis quelque temps circulent sur l'internet des listes de mots composés des mêmes lettres mais dont la prononciation est différente. En voici une, transmise par notre amie Christiane Khaïda-Jullien.**

Sortant de l'abbaye où les poules du **couvent couvent**, je **vis** des **vis** rouillées. Nous **portions** nos **portions**, lorsque mes **films** ont cassé les **films**. Je suis **content** qu'ils vous **content** cette histoire. Mon premier **films** est de l'**Est**, il est **fier** et l'on peut s'y **fier**. Ils n'ont pas un caractère **violent** et ne **violent** pas leurs promesses. Leurs femmes se **parent** de fleurs pour un **parent**. Elles ne se **négligent** pas, moi, je suis **négligent**. Elles **excellant** à composer un **excellent** repas avec des poissons qui **affluent** de l'**affluent**. Il **convient** qu'elles **convient** leurs amis. Elles **expédient** une lettre pour les inviter, c'est un bon **expédient**. Il serait bien que nous **éditions** cette histoire pour en réaliser de belles **éditions**.

## Une revue en trop ?

Pensez à la déposer au bureau, chez le médecin,  
le coiffeur, un commerçant...

# Quand sévit la paronymie...

---

Parmi les causes d'utilisation de termes qui ne conviennent pas, mais auxquels on prête des acceptions qui ne sont pas les leurs, figure la paronymie. Les paronymes sont des mots d'étymologie distincte ou bien des mots « congénères » appartenant à une même famille étymologique et qui prêtent à confusion de par leur ressemblance phonétique et/ou graphique.

Ainsi, on a pu découvrir dans un quotidien régional que les deux grands navigateurs James Cook et Antonio (ou Antonius) Van Diemen avaient été devancés largement par d'autres hardis marins ! En effet, un article dudit journal apprenait à ses lecteurs le fait historique suivant, un vrai « scoop » ! : *« Né au VII<sup>e</sup> siècle dans une famille de la noblesse australienne, élevé à la cour de Clotaire III avec saint Éloi, Léger devint évêque d'Autun à une époque barbare où la tâche n'était pas de tout repos. »*

Il est probable que l'existence de l'**Austrasie**, qui fut un royaume mérovingien englobant le nord-est de la France, une partie de la Belgique et de l'ouest de l'Allemagne, soit bien oubliée de nombre de Français, journalistes ou pas.

Jean-Pierre Colignon



*Avec les Nuls, tout devient facile!*

*Nouvelle édition*

# L'Histoire de France

POUR  
LES NULS

- ✓ L'Histoire de France des origines à nos jours, racontée avec passion et humour
- ✓ Les dates clés, des récits de batailles, des portraits
- ✓ 100 illustrations, 40 dessins de presse
- ✓ Mille et une anecdotes au service de la grande Histoire



**Jean-Joseph Julaud**

# En souvenir de Cavanna

---

Notre ami Serge Lebel, qui a connu François Cavanna en 1955 à l'époque de la revue *Première Chance*, nous écrit : « *Cavanna n'était alors connu de personne. C'était avant Les Ritals et Les Russkoffs et avant le succès de Hara-Kiri, surréaliste anarcho et rigolo. [...] C'était un défenseur pointilleux de la langue française, attaché à l'exactitude des... points, des virgules...* »

Pour ne pas oublier François Cavanna (1923-2014) et son amour de la langue française, voici un extrait de *Mignonne, allons voir si la rose...*

On a dit que je défends le français avec l'ardeur des néophytes et la servilité des transfuges. Je crois vous avoir fait comprendre qu'étant né en France, d'une mère farouchement française, et n'ayant connu jusqu'à mon adolescence que le français, c'est tout bonnement en amoureux fervent que je l'exalte et que je le défends.

J'aime le français, ma langue, d'amour ardent. Je l'aime telle qu'elle est, parce qu'elle l'est. Sans concession. Oh, ce ne fut pas toujours la lune de miel ! Il m'est arrivé, il y a bien longtemps, de la souhaiter plus ceci, moins cela... D'être agacé par sa tranquille perfection, par sa sérénité même. C'était l'époque où la vie me mettait en contact avec d'autres langues, des parlers bouleversants de beauté, et différents ! Le contraste la faisait pâlir, ses tons pastel devenaient bien timides à côté des éblouissements de l'exotisme... C'est que je ne l'aimais pas assez. Pas encore. Je n'ai pas perdu le goût du bariolé barbare, je le goûte intensément, mais c'est dans le français que je suis chez moi.

# Intra ou extra muros

---

**Tous les jeunes ne parlent pas de cette façon. Et pourtant... ils utilisent tous des mots ou des expressions dont le sens échappe à leurs aînés. Ceux-ci, sans doute pour se rajeunir, font des emprunts à ce verlan des banlieues qui se démodera, comme tous les verlangs. Mais il en restera forcément des traces dans notre français. Voici donc, pour les non-initiés, une traduction libre d'une conversation dont j'ai été témoin.**

## Une soirée de ouf

- Wech, mon frère !
- T'as kiffé ta race à la résoi ?
- Steplaît y avait que des bolos magueule.
- J'ai téma une meuf trop swag, mais je l'ai pas chopée.
- Elle m'a pris pour un dalleux, j'ai le seum.
- Limite, je surchopais, j'avais trop tisé, j'étais def et j'ai béger.
- J'ai lâché une galette et je me suis fait taieche.
- J'ai grave les boules, c'était une moche soirée.
- J'avais la sépa de grosse marque, sérieux un vrai BG, tsé.
- On se capte asap...

**R 1**

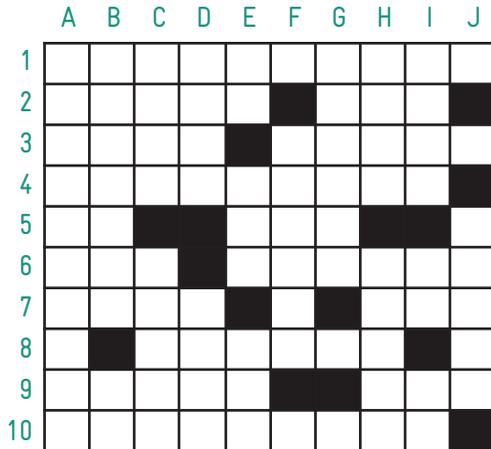
Françoise de Oliveira

## Une belle réception

- Bonjour, cher ami !
- Avez-vous apprécié la soirée ?
- Ah ! non, malheureusement c'était mal fréquenté !
- J'ai aperçu une jolie femme, mais je n'ai pas pu la séduire.
- Elle m'a pris pour un Don Juan, j'étais très gêné.
- Elle m'a paru inaccessible, j'avais pris quelques verres, j'étais gris et j'avais la nausée.
- J'ai eu un malaise et on m'a prié de sortir.
- Je suis extrêmement contrarié, c'était une belle soirée.
- Je m'étais habillé pour la circonstance et je crois que j'étais élégant.
- On s'appelle très vite...

**Erwann**

# Mots croisés de Melchior



- Ornent volontiers les murs des chaumières.
- Souvent une hallucination. Consulta des yeux.
- Ainsi s'exclamait souvent César, étonné. Soutien de l'étude.
- Provoqué par des fraises ou des personnes agaçantes.
- Centre du sein. Tête de la sarigue de Virginie.
- Morceaux de tissu. Danses villageoises.
- Dans nos jardins et nos yeux. Possèdent.
- Camember.
- L'une des voies proposées aux remèdes. Voie en sens interdit.
- Portent de belles fleurs blanches qui ne sont pas hollandaises.
- Gentille fleur, Mesdames...
- Pas toujours rose. Petit cours.
- Un site tourmenté. Fibre textile.
- Le soleil tape. Mérite d'être lavé.
- Le plus fort. Trompe. Allant (à proposer à nos jeunes).
- Par beau temps, s'enlève chez un militaire ou sur une automobile.
- Un million dont on ne voit pas le début.
- Annihiler. ... un cadre ou une pilule.
- Personne. Préposition ou pronom. Coutumes.
- Fleur en étoile.

# Lettres royaux

20 mars 1764

1764



## LETTRES PATENTES DU ROI,

Interprétatives de celles des 14 Juin & 21 Novembre  
1763, concernant les biens dépendant des Collèges &  
Établissements qui étoient dégrévés par la Compagnie &  
Société des Jésuites.

Données à Versailles le 30 Mars 1764.

Un rallye familial à travers les rues de Saint-Malo m'a fait découvrir que les corsaires recevaient du roi une lettre patente appelée **lettre de marque**. Cette lettre faisait partie des **lettres royaux**, comme on disait à l'époque. En effet, le *Dictionnaire de l'Académie* précise, dès la 5<sup>e</sup> édition : « On appelait **lettres royaux**, selon l'usage de l'ancien français, les lettres expédiées

au nom du roi et les actes émanant directement de lui. » Le *Grand Dictionnaire encyclopédique* (GDE) le confirme et les définit ainsi « nom donné à tous les actes royaux à partir du XIV<sup>e</sup> s., et la forme **royaux**, dérivée des adjectifs latins des deux genres en *-alis*, fut employée de même au Moyen Âge pour le masculin comme pour le féminin, et leur est demeurée jusqu'à la fin de l'Ancien Régime ».

Aujourd'hui, cette forme a de quoi surprendre. Curieusement, dans son historique du pluriel des adjectifs en *-al*, *Le Bon usage* ne la mentionne même pas ! Pourtant, si elle ne figure dans aucun dictionnaire en un volume, le *Grand Robert* nous donne, à « royal », une référence littéraire. Dans *Les Plaideurs* de Racine, qui a jamais eu l'attention attirée sur cette bizarrerie historique, énoncée par Chicanneau ?

« J'obtiens lettres royaux, et je m'inscris en faux. »

Cette citation nous permet d'affirmer qu'en 1668 cet accord était courant. Littré mentionne également les « lettres papaux ». Il ajoute que « c'est fort ridicule d'appeler, en se fondant sur la langue moderne, **lettres royaux** un solécisme ; **royaux** est au féminin, et ce sont nos aïeux qui pourraient nous accuser d'avoir assimilé fautivement les adjectifs latins en *is* aux adjectifs en *us, a*. »

De son côté, le GDE n'énumère pas moins de vingt et une sortes de lettres royaux, de la **lettre d'anoblissement** ou **de noblesse** à la **lettre de surannation** (qui avait pour objet de redonner validité à des lettres surannées, *i. e.* périmées), en passant par la **lettre de cachet** (grand ou petit). Si, donc, ce curieux accord était courant pour Racine, Furetière, son contemporain, dit pourtant de ces actes de chancellerie qu'« **on les appelle lettres royaux au masculin** », comme s'il avait déjà ressenti une anomalie.

De son côté, l'Académie, dans l'édition précitée, après avoir énuméré « **certaines actes qui s'expédiaient en Chancellerie au nom du Prince** », ajoute que « **toutes ces lettres s'appellent généralement lettres royaux, l'usage a autorisé cette façon de parler, quoique ces deux mots soient de genre différent** ». Mais dans le même article elle donne, déjà, l'expression **lettres numérales**, qui s'applique aux chiffres romains, ce qui confirme qu'à cette époque (1798) les adjectifs en *-al* avaient acquis un féminin pluriel distinct et prouve que « lettres royaux » était déjà une locution figée.

## Jacques Groleau

*« La liberté d'expression, qui est traditionnelle à Défense de la langue française, a pour corollaire que la revue ne se considère pas comme responsable des opinions exprimées dans les articles qu'elle publie. » Paul Camus*

# De quelques planètes

---

Dans un article précédent\*, nous avons visité, du point de vue du vocabulaire s'entend, cinq des six planètes de notre système situées au-delà de la Terre par rapport au Soleil, à l'exception d'Uranus, que nous allons aborder maintenant en même temps que les deux planètes du système situées entre Terre et Soleil.

D'**Uranus**, *Oouranos* en grec, père des Titans et des Cyclopes, nous vient **uranium**, le métal bien connu, et toute une série de dérivés s'y rapportant : **urane**, ancien nom de l'oxyde d'uranium ; **uranate**, sel de l'acide uranique, d'où l'on tire des colorants jaunes ; **uranides**, désignant, au pluriel, l'ensemble des corps simples dont les propriétés sont proches de celles de l'**uranide**, au singulier, pris pour référence, l'uranium ; **uranifère**, qui contient de l'uranium ou dont le sol est riche de ce métal. Il existe un certain nombre de dérivés dont la plupart sont construits avec le préfixe **urano-** que nous ne citons pas, leur usage étant quasi exclusivement scientifique. Il ne faut pas confondre les termes précédents avec **uraniste** et **uranisme**, l'une des dénominations de l'homosexualité masculine, qui n'ont rien à voir avec la planète : par l'allemand *Uranismus*, ils nous viennent du latin *Urania*, muse de l'astronomie et surnom d'Aphrodite, *Vénus* en latin.

Avant d'être planète, **Vénus** est, chez les Romains, la déesse de l'amour, symbole éternel de la beauté féminine. De nos jours, nous nommons toujours **vénus** une très belle femme, réelle ou figurée ; une statuette considérée comme représentative de la féminité à une

---

\* *DLF*, n° 243, p 30.

époque donnée. L'idée de beauté est contenue dans plusieurs dérivés : **vénusté**, beauté digne de Vénus ; **vénuste**, l'adjectif correspondant, **vénusique**, son synonyme ; **vénusien**, même sens ou relatif à Vénus, planète ou déesse... En latin, *Venus* devient *veneris* au génitif ; de ce génitif est issu **vendredi**, *veneris dies*, « jour de Vénus », et dangereux génitif hélas ! puisque nous en avons aussi tiré **vénérien**, adjectif appliqué aux maladies sexuellement transmissibles combattues par le **vénérologue** ou le **vénérologue**, spécialiste en **vénérologie**, partie de la médecine qui s'occupe de ces pathologies (on trouve aussi les formes **vénérologiste** et **vénérologie**).



Naissance de Vénus, de Botticelli (détail).  
Musée des Offices de Florence.

Partons maintenant pour **Mercure**, dieu du commerce, planète, métal, et même, jadis, messenger d'amour, entremetteur. Trois adjectifs se rapportent au métal : **mercureux**, relatif au mercure monovalent ; **mercurique**, au bivalent ; **mercuriel**, qui contient ou qui a l'aspect du mercure. Une assemblée des cours de justice se tenant jadis le **mercredi**, de *mercurii dies*, « jour de Mercure », on la nomma **mercuriale** ; ce nom désigna donc plus tard le discours de rentrée annuelle des tribunaux, puis une réprimande, car on profitait de ce discours pour dénoncer certains abus. Par référence au dieu du commerce, **mercuriale** est aussi le tableau du prix hebdomadaire de certaines denrées ou le tableau des tarifs officiels à appliquer pour ces denrées. **Mercuriale**, herbe de Mercure, est aussi le nom d'une euphorbiacée aux usages laxatifs.

**Bernard Moreau-Lastère**

# Tableau d'horreurs



- Tout en militant pour la qualité orthographique, il faut toujours faire preuve de mansuétude à l'égard des coquilles qui apparaissent dans certains textes. Mais quand, à l'évidence, ces fautes relèvent de l'illettrisme et du je-m'en-foutisme, nous ne pouvons laisser passer les horreurs que nous proposent les publicités. Ainsi, ce prospectus où apparaît (en biais, en bas, à droite) la mention « Travaux soigneux » relève de l'ignorance et de la négligence les plus condamnables. On peut penser que le coiffeur ne maîtrise pas bien la langue française, mais il est inexcusable que le graphiste puis l'imprimeur aient pu laisser passer cela.

- Dans son numéro du 22 janvier 2014, *Le Figaro* a effectué une sélection des nouvelles séries de télévision programmées qui devraient avoir le plus de succès en 2014. Parmi les dix fictions citées, neuf portent un nom anglais (*True Detective*, *Black Sails*, *The Following*...). Nous pouvons nous consoler avec le dixième titre *Perception* qui peut se lire aussi en français. L'invasion des séries américaines est confirmée par une page de programme de télévision, envoyée par un de nos adhérents. Pour six chaînes présentées sur la page (TF1, France 2, France 3, Canal +, Arte, M6), cinq titres de séries sont en anglais ; seule France 2 nous propose « Envoyé spécial », à côté des *No Limit*, *Red*, *The Hour*... Il n'est pas

loin le temps où la série elle-même sera diffusée en anglais avec un sous-titrage. Certains de nos élus le préconisent déjà sous prétexte qu'il faut nous habituer à la « langue de l'avenir ».

- Le très sérieux magazine *Stratégies* du 16 janvier 2014 consacre un long article à l'invasion des médias et du monde des affaires par le globish. Jérôme Bouvier, médiateur de Radio France, y dénonce la désinvolture de ceux qui utilisent « *challenge* » au lieu de *défi*, « *low-cost* » au lieu de *bon marché*, « *coach* » au lieu de *entraîneur*. En conclusion, la rédactrice de l'article, Delphine Le Goff, rappelle cette réflexion d'Albert Camus : « *Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde.* »



- Dénonçons encore une fois le goût forcené de certains de nos médias pour le jargon angloïde. Alors que la Délégation générale à la langue française a établi, et largement diffusé, un livret donnant un équivalent français des mots les plus souvent utilisés aux JO d'hiver en Russie, beaucoup de nos journalistes n'ont cessé de se gargariser de termes anglais, sans se soucier de la compréhension de leur auditoire ou de leur lectorat.



Marceau Déchamps

# Tableau d'honneur



- La délégation de Touraine, sous l'impulsion de son président Christian Massé, a fait preuve ces derniers temps d'une activité remarquable pour défendre notre langue. Excédée par le choix du maire de Loches du slogan « I Loches You », elle a entrepris une série d'actions médiatiques qui ont dépassé le stade local et régional pour obtenir un écho dans la presse nationale.

Après avoir obtenu une entrevue à France Bleu Touraine, Christian Massé a été appelé par de nombreux médias pour commenter son action : *Le Figaro*, RTL, Radio classique, France 3... Des entretiens ont été diffusés sur les ondes et des articles dans les journaux en ligne. Cette action a fait fléchir la municipalité de Loches, qui évoque un abandon de ce slogan, mais... dans deux ans. Comme cela ne saurait satisfaire la délégation de Touraine, qui exige au moins une traduction en français jointe au slogan, elle envisage une action contentieuse.



- De son côté, la délégation des Pays de Savoie, que nous citons fréquemment, a obtenu l'adoption du Manifeste pour la langue française à l'unanimité du conseil municipal de la ville d'Évian-les-Bains. Cette démarche s'inscrit dans la

campagne nationale lancée par Albert Salon, président d'ALF et membre de DLF. Elle vise à obtenir l'engagement écrit des municipalités à défendre et mettre en valeur la langue française dans leur commune. Marcel Girardin, président de la délégation des Pays de Savoie, a fait connaître cet engagement de la ville d'Évian aux parlementaires de la région pour les inciter à le généraliser dans les communes des Pays de Savoie. Ces deux exemples de réussite montrent qu'il est toujours possible d'agir indépendamment des instances nationales et qu'il existe un champ d'action important pour les délégations de province. Bravo à ceux qui s'y engagent.



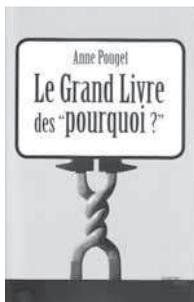
- Cinq cents écoles et universités incitent les étudiants à suivre le cours du projet Voltaire<sup>1</sup> (*Le Figaro* du 18/12/2013). Ces cours sont destinés à remettre les étudiants à niveau en orthographe. Un certificat est délivré à l'issue de la formation. « ***Et si l'orthographe n'était plus vécue comme une corvée, mais comme un atout sur votre CV?*** », propose le projet Voltaire. Nous sommes bien d'accord ! Cerise sur le gâteau, 90 % des jeunes ayant participé à la formation s'en disent satisfaits.

Marceau Déchamps

\* Voir site : [www.projet-voltaire.fr/](http://www.projet-voltaire.fr/).

# De la curiosité

---



Ce ne sont pas seulement les enfants qui nous mettent en difficulté avec leurs innombrables questions. En effet, en parcourant les quarante-trois chapitres qui composent *Le Grand Livre des « pourquoi ? »* d'Anne Pouget\*, on découvre avec confusion que notre ignorance est vaste et recouvre même des domaines que nous croyions connaître. Ainsi de la langue française,

que nous parlons avec aisance mais dont nous ne cherchons pas à décrypter le sens profond. (Pourquoi dit-on « **saisir sa chance** » ? Pourquoi évoque-t-on « **la beauté du diable** » ? Que signifie l'expression **commun des mortels** ? Et le mot **pékin** ?) Le chapitre de la justice est particulièrement riche et instructif. Si « Nul n'est censé ignorer la loi », il est pardonnable d'ignorer le sens des mots **bâtonnier**, **mainlevée**, **juger par contumace**, **vente à la bougie**, etc. L'auteur nous apporte toutes les réponses de façon claire et ludique en nous renvoyant aux siècles passés qui fondent notre présent. Quant aux croyances et superstitions bien ancrées, même si nous sommes persuadés d'être guidés par la raison, il reste des zones d'ombre : **le chat noir**, **le fer à cheval**, **la patte de lapin**, **le chiffre 7**, mais aussi le **13** ! D'où viennent-ils ? Et les objets usuels sont eux aussi nimbés de mystère pour peu que l'on s'y attarde. Pourquoi a-t-on inventé **le lingot** ? **le carat** ?...

Cet ouvrage se lit comme autant de rappels d'évènements et de pratiques parfois fort anciens transmis jusqu'à nous sous forme d'énigmes à découvrir. Il fallait le travail d'une historienne pour nous les rappeler avec humour et précision.

Monika Romani

---

\* Le Cherche Midi, 2013, 426 p., 15 €.

# Le français pour Dominique Hoppe

---



© Catherine Verre-Vimont

**Invité d'honneur de notre déjeuner du 16 janvier (voir p. II), le président de l'AFFOI a rédigé, pour la revue, la présentation qu'il a faite de l'Assemblée des francophones fonctionnaires des organisations internationales.**

Habitué à des auditoires composés de responsables institutionnels parfois réfractaires ou d'étudiants peu éveillés

à nos problématiques, ce n'est pas sans plaisir que je prends aujourd'hui la parole devant un public sensible par nature à l'importance de la défense de la langue française.

L'AFFOI s'est construite autour du constat que la langue française, bien que langue officielle et langue de travail de la très grande majorité des organisations internationales, voyait son usage se réduire dans le fonctionnement de ces institutions. Cet état de fait est connu, mais rares sont ceux qui en mesurent vraiment les conséquences. Dans un monde désormais globalisé, les organisations internationales sont devenues les principaux maîtres d'œuvre des grandes décisions communes. Il est donc impératif que les peuples qui les ont créées y soient représentés de façon équilibrée. Cette représentativité passe nécessairement par la diversité linguistique. Celle-ci est d'ailleurs généralement prévue de façon formelle dans les textes fondateurs. Pourtant, malgré les obligations légales, elle est de moins en moins respectée. Sous la pression de l'urgence, de la standardisation des

pratiques et de prétextes budgétaires souvent fallacieux, la diversité linguistique et ses corollaires que sont les diversités culturelle et conceptuelle ont tendance à disparaître. Et en réalité, pour de nombreuses raisons politiques, culturelles, juridiques, économiques et autres, la langue française est désormais la seule langue encore capable de s'opposer à la dangereuse hégémonie de l'idiome anglophone appauvri et réducteur qui s'est progressivement imposé au sein des organisations internationales.

En défendant la langue française, c'est donc le respect de pratiques démocratiques équilibrées appliquées à la gestion du monde que nous défendons.

Pour ce faire, nous rencontrons, sollicitons et interpellons tous les acteurs du multilatéralisme ; nous participons aux grandes manifestations francophones (Forum mondial de la langue française, Sommet des chefs d'État de la Francophonie...) ; nous participons à des conférences ciblées (journée de réflexion sur le rôle des ambassadeurs francophones détachés auprès des organisations internationales...) ; nous organisons des événements (Journée du français dans les organisations internationales...) ; nous réalisons des analyses (usages linguistiques appliqués à la communication des organisations internationales, conditions linguistiques du recrutement multilatéral...) ; nous publions en français des textes qui ne sont pas traduits par les organisations internationales ; nous proposons en interne des outils électroniques d'apprentissage du français ; nous créons des partenariats avec les acteurs institutionnels mais aussi avec des acteurs de la société civile ; enfin, lorsque cela s'avère nécessaire, nous agissons et réagissons par le biais de démarches juridiques.

Ainsi, depuis octobre 2013, nous avons, entre autres :

- traduit en français plus d'une centaine d'articles publiés seulement en anglais par différentes organisations internationales ;
- publié plusieurs articles de presse dans différents pays francophones sur les sujets qui nous préoccupent ;
- publié une grande analyse des pratiques linguistiques

appliquées aux sites internet de toutes les organisations internationales du monde (et incluant des analyses détaillées de plus de soixante-dix d'entre elles) ;

– collectionné plus de 3 000 fiches de postes ouverts au sein d'organisations internationales. Ces fiches seront analysées en 2014 ;

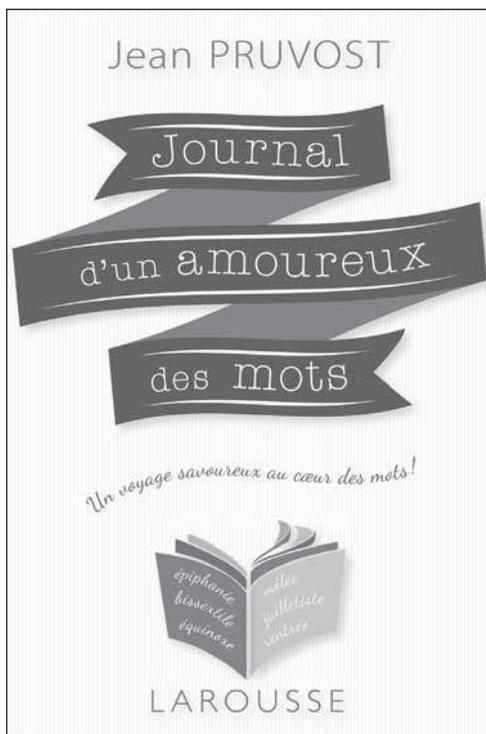
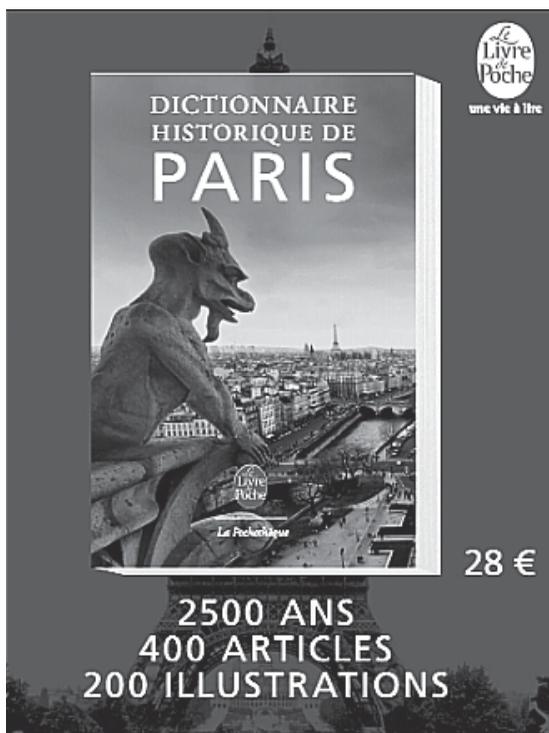
– rencontré plusieurs responsables nationaux et internationaux du plus haut niveau pour renforcer notre réseau d'influence ;

– multiplié les interventions, formelles et informelles, sur des sujets aussi importants que les pratiques de recrutement, les modèles professionnels juridiques ou de gestion financière dans plusieurs OI de premier plan ;

– déposé une plainte contre la Commission européenne auprès du médiateur européen pour non-respect des règles linguistiques. (Comme vous le savez probablement, c'est DLF Bruxelles-Europe qui avait attiré notre attention sur le sujet, ce qui prouve que DLF et AFFOI ont des intérêts communs et des moyens complémentaires dont il serait bon d'exploiter plus finement la synergie.)

Voilà donc, en quelques mots, ce qu'est l'AFFOI. Merci de m'avoir écouté.

**Dominique Hoppe**, né en 1959, a travaillé à l'Office européen des brevets (OEB) comme responsable de la documentation, chef de projet, contrôleur de gestion puis analyste stratégique, il en est administrateur depuis 2005. Président de l'Assemblée des francophones fonctionnaires des organisations internationales (AFFOI) depuis 2007, il est également président du Conseil supérieur des francophones fonctionnaires internationaux depuis 2008, membre de l'Association des professionnels en sociologie d'entreprise depuis 2002, président d'honneur de l'Assemblée des jeunes francophones pour les organisations internationales (AJFOI) depuis 2012 et président d'Anthropocratis depuis 2013.



## Un voyage savoureux au cœur des mots

**Jean Pruvost** est tombé de très bonne heure dans une savoureuse marmite : celle des mots. Il n'en est pas sorti indemne... Une douce et dévorante dépendance lexicale ne l'a, dès lors, plus quitté et l'a mené sur le chemin des dictionnaires auxquels il voue un amour immodéré.

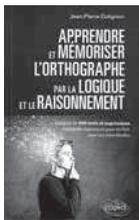
C'est donc au cœur des mots que ce passionné – « dicopathe », comme il aime à se définir –, nous convie, pour nous faire partager leurs histoires, leurs saveurs, leurs secrets.

Directeur du laboratoire CNRS LDI consacré aux dictionnaires et à leur histoire, à l'université de Cergy-Pontoise, et directeur des Études de linguistique appliquée, Jean Pruvost est l'auteur de nombreux ouvrages et tient diverses chroniques de langue à la radio.

Ouvrage illustré de gravures anciennes provenant des dictionnaires Larousse, 288 pages, 12,90 €.

# Nouvelles publications

---



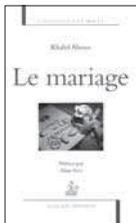
## APPRENDRE ET MÉMORISER L'ORTHOGRAPHE PAR LA LOGIQUE ET LE RAISONNEMENT

de Jean-Pierre Colignon

Ellipses, 2013, 160 p., 9 €

Pourrait-on affirmer que l'étude sérieuse du dernier manuel de J.-P. Colignon nous mettrait à l'abri d'une orthographe défectueuse voire délirante ? Oui, mais à une seule condition : se rappeler que « *le bon sens est la chose du monde la mieux partagée...* », ainsi que nous l'enseigna Descartes. En effet, l'auteur insiste une fois de plus, comme dans ses quarante-cinq (!) précédents ouvrages, sur le lien ESSENTIEL entre l'orthographe et la logique. Certes, une solide culture générale permettrait de dominer quelques incertitudes pardonnables (*anthropopithèque*, *cacochyme*, *hypocondriaque*, *myopathie*, etc.). Mais tous se délecteront de cette promenade parsemée de 800 mots dont l'étymologie et l'histoire expliquent toujours l'orthographe (*blanc-seing*, *cryptogame* et *cryptogramme*, *cul-de-lampe*, *fonts baptismaux*, *paronyme*, *ptérodactyle*, *saint-frusquin*, *sot-l'y-laisse*, etc.) Autant de questions à résoudre à l'aide de notre « *faculté de penser clairement et distinctement* ». **Monika Romani**

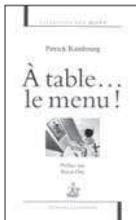
## Quatre ouvrages à lire chez Honoré Champion, dans la collection « Champion les mots » :



### LE MARIAGE, de Khalid Alaoui, préface d'Alain Rey, illustrations d'époque

2011, 144 p., 9 €

Vous ne doutez pas que le mariage ait suscité les commentaires les plus variés, bienveillants, optimistes, approuvateurs... plus souvent ironiques, surpris, voire féroces. L'auteur, éminent lexicographe, a décrypté le discours des dictionnaires en regroupant thématiquement leur approche du phénomène social qu'est le mariage selon les civilisations anciennes et modernes. Des premiers pas du mariage sous la Renaissance au mariage hors de nos frontières, en passant par le mariage du siècle des philosophes à quelques expressions, proverbes et anecdotes. « *Un bon mariage est celui où chacun des époux a la chance de pouvoir tolérer l'intolérable de l'autre* », a dit le biologiste Jean Rostand. Saviez-vous que 13 ans de mariage, c'est le muguet, 59 ans, le vison, 100 ans... l'eau ? Que le poète allemand Henrich Heine déplorait qu'« *on n'ait pas encore inventé de boussole pour naviguer sur la haute mer du mariage* », que, selon un proverbe provençal, il y a « *deux bons jours à l'homme sur terre, quand il prend femme et quand il l'enterre* » ; et qu'enfin pour La Rochefoucauld, « *s'il est de bons mariages, il n'en est pas de délicieux* » ? Index des mots et noms propres. Importante bibliographie. **Nicole Vallée**

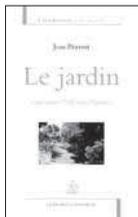


### À TABLE... LE MENU !, de Patrick Rambourg, préface de Pascal Ory, nombreuses gravures d'époque

2013, 128 p., 9,90 €

Cette érudite et savoureuse histoire des menus, que nous offre un authentique fils de restaurateur, est un témoignage de l'évolution culinaire de la société et des mœurs de table, de nos pratiques alimentaires et gastronomiques. Que nous recommandons *Le Viandier* (imprimé en 1486) ? : *Vinaigrete cretonnée de lard*, *lappereaux au saupiquet*, *perdriaux au sucre*, *pastès de pyjons*, *poires à lycopras*... Qu'a servi Jules Gouffé en 1862 à Napoléon III et Eugénie (entre autres) ? : *Potage tortue à l'anglaise*, *selle d'agneau Soubise*, *topinambour à la crème* (mais oui), *Petit Condé*... Que pouvait bien offrir le restaurant Le prince au printemps 1945 ? **Radis**

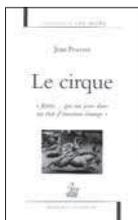
roses, croquettes maison (à quoi ?), confitures (à la saccharine, sans doute)... Aujourd'hui, où le bien-manger peut à nouveau s'apprécier (pas pour tout le monde, hélas), le nombre de plats a diminué et le menu est devenu plus... menu, avec même décompte des calories. À vous de découvrir celui du jour de l'an proposé par un « trois-étoiles ». Index des mots et noms propres. Index des ouvrages culinaires et gastronomiques. Notes et bibliographie. **N. V.**



**LE JARDIN**, de Jean Pruvost, illustrations d'époque

2013, 144 p., 9,90 €

« Ah, quel bonne école qu'un verger, qu'un jardin ! » s'est exclamé Gide, et pour Violette Leduc, les jardins sont « à en pleurer d'amour ». Du jardin clos à quelques jardins mythiques, du redoutable Priape au prude saint Fiacre, sans oublier les jardins de curé et celui de ma grand-mère, je vais me faire un plaisir de vous aligner quelques proverbes, dictons et citations qu'ils ont inspirés : « Pour l'amour d'une rose, le jardinier devient l'esclave de mille épines. » – « À la Saint-Rufin, cerises à plein jardin. » – « C'est son jardin secret. » – « Jardin d'enfants. » – « Sa grâce et sa douceur en faisaient un être reposant et aimable comme un beau jardin. » (Maurois.) – « Un petit bout de jardin dans Paris ravit plus qu'un parc en province. » (Proust.) – « Le jardin saoulé d'odeurs cuve sa journée de soleil. » (Martin du Gard.)... Index des mots et noms propres. Bibliographie. **N. V.**



**LE CIRQUE**, de Jean Pruvost, illustrations d'époque

2013, 144 p., 9,90 €

Qui d'entre vous la féerie du cirque n'a-t-elle pas « jeté dans un état d'émotion étrange », comme s'est jadis exclamé Sim, préférant devenir clown plutôt que ministre, « car je suis un garçon sérieux » ?...

C'est en 1832 que les Anglais prirent le mot latin *circus* pour désigner la piste circulaire où caracolait des chevaux. De là, on est passé au cirque français, avec les acrobates, voltigeurs, clowns, funambules, ménageries... Du cirque de l'Antiquité avec ses tristement célèbres gladiateurs, aux cirques contemporains, proches du music-hall, vous allez découvrir, ou retrouver, les grandes familles de cirques du passé, les Franconi, Barnum, Hagenbeck, Medrano, Pinder, et leurs inoubliables vedettes, les Grock, Fratellini, Zavatta...

Grâce à l'index, vous connaîtrez leurs principaux admirateurs, de d'Alembert à Henr Miller, de Cocteau à Paul Valéry, ainsi qu'un savoureux vocabulaire : **antipodiste**, **baleine**, **banquiste**, **verdine**, **paillasse**, **parapluie**, illustré de savoureuses citations, telle : « *Cirque : endroit où les chevaux, les poneys et les éléphants sont autorisés à voir des hommes, des femmes et des enfants se conduire comme des idiots* » (Ambrose Bierce, 1911). Copieuse bibliographie. Un livre féérique, vraiment ! **N. V.**



**L'ORTHOGRAPHE. 99 TRUCS POUR EN RIRE ET LA RETENIR**, de Bernard Fripiat

Éditions Gunten, 2013, 228 p., 16,90 €

Quand un authentique Belge crée une série humoristique *Orthogaffe.com* pour nous permettre de rire en famille de l'orthographe et, surtout, de ne plus la voir que pour ce qu'elle est : une banale épine dans le pied, destinée à être enlevée avec une vigoureuse délicatesse. Quelques-uns de ces trucs vraiment efficaces : 1. Les terminaisons en *é* ou *er* ?... 5. Le participe passé précédé ni d'*être* ni d'*avoir*... 17. *Ci-joint*, *ci-annexé*, *ci-inclus*... 36. Comment accorder le verbe précédé de *qui* ?... 58. *Au vu* et *en vue*... 67. Le trait d'union... 71. Les racines grecques... 83. Des doublements imprévisibles... 92. *Censé* ou

sensé?... 99. Les ordinateurs nous mettent dedans. Enfin, un précieux index vous permet de retrouver les différents trucs en toute célérité et sérénité (avec laquelle vous refermerez cet ouvrage). N. V.



**BON USAGE ET VARIATION SOCIOLINGUISTIQUE. PERSPECTIVES DIACHRONIQUES ET TRADITIONS NATIONALES**, sous la direction de Wendy Ayres-Bennett et Magali Sejjido

ENS éditions, 2013, 338 p., 23 €

Au moment où, avec le développement de la communication informatisée, la langue enregistre une grande évolution qui l'éloigne souvent de la norme, cet ouvrage rassemble les articles de vingt-huit linguistes historiens qui examinent la notion de bon usage en France et dans d'autres pays. Les grammairiens et les « remarqueurs » sont, avec l'Académie, généralement considérés comme des auteurs prescriptifs et normatifs. L'objectif du livre est de montrer que cette vision doit être modulée et que dans leurs ouvrages, Meigret, Ménage, Bouhours, Vaugelas... n'ont pas ignoré la variation. Celle-ci est abordée sous l'angle diachronique (dans le temps), diastratique (selon les couches sociales), diaphasique (les différents registres, par exemple poésie / prose) et diatopique (selon les régions). Dans les trois parties qui le composent, l'ouvrage traite successivement du bon usage dans les origines de la tradition française, puis de 1700 à nos jours et enfin dans d'autres traditions nationales (Allemagne, Pays-Bas, Angleterre, Russie, Hongrie). Cet ouvrage fera certainement découvrir à tous les amoureux de la langue française, pour ne parler que d'elle, la diversité des approches qui, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, ont marqué son évolution, ce qui remet fondamentalement en cause la croyance selon laquelle elle n'a connu et ne doit connaître qu'une norme, que toute évolution est une trahison alors que ce n'est que fidélité à la tradition. **Claude Gruaz**

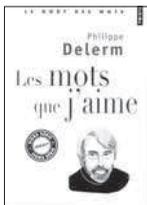


**JE PARLE LE PARISIEN. DICTIONNAIRE FRANCO-PARISIEN**

de Jean-Laurent Cassely et Camille Saféris

Parigramme, 2013, 144 p., 11,90 €

Dans toutes les circonstances de la vie, se loger, se nourrir, en famille, au travail, en vacances, pour se vêtir, se cultiver... le Parisien (généralement un provincial pur jus) a son langage propre, codé, bien à lui, à peu près aussi compréhensible pour le profane qu'un film ouzbek non sous-titré. Grâce à ce nouveau et bienvenu dictionnaire, les locutions usuelles et les tournures idiomatiques les plus complexes de cette langue orpheline vous seront accessibles. Vous pourrez donc vous aventurer sans crainte dans la capitale à grands renforts de « spatialité », « gens vrais », « sublime studette », « bistronomique ». Vous saurez ce qui se cache derrière « suite à un mouvement social », « fridalgisme », « engazonner », « concertation »... Nombreuses photos et illustrations. N. V.



**LES MOTS QUE J'AIME**, de Philippe Delerm

Points, « Le goût des mots », 2013, 140 p., 12 €

Le très charmant auteur de *La Première Gorgée de bière...* a décidé de partager avec nous les « plaisirs (pas si) minuscules » qu'il éprouve à utiliser, claironner, susurrer, roucouler, lutiner, répéter jusqu'à plus soif certains de ces mots qui constituent notre patrimoine ; des mots savoureux, truculents, comiques, timides, optimistes, voire érotiques... Bien entendu, il ne se borne pas à nous en dresser la liste, il nous conte leur histoire, souvent inattendue et surprenante. Ainsi de *camerlingue*, où l'on entend *dingue* pour *lingue*, et c'est bien fait pour l'orgueil de cette dignité ecclésiastique dépassée ; *gourgandine*,

dont la proie à conquérir est d'une puérilité si niaise ; **estaminet**, où les cuites ne sont ni tristes ni solitaires ; **penalty**, enfin, osons le franglais, qui suggère l'intensité bouleversante du tragique face-à-face entre le gardien de but et le tireur. À vous de vous régaler de **carambar**, **sybarite**, **mordoré**, **ravigote**... N. V.



**LE VON MOPP ILLUSTRÉ. DICTIONNAIRE SUBJECTIF DES MOTS DIFFICILES ET IMPRONONÇABLES DE LA LANGUE FRANÇAISE, 106 DÉFINITIONS, illustrations (remarquables) de Laurent Rivelaygue, avec la biographie apocryphe, suspecte et probablement sujette à caution de Sigismond von Mopp Baleine, 2012, 112 p., 18 €**

Ah, comme vous allez pouvoir ébaubir, intriguer, stupéfier, exaspérer peut-être, dans le cercle de vos amis et connaissances en évoquant, mine de rien et comme une chose toute naturelle, l'anachorète qui émet des borborygmes car il est dérangé par un forficule... ou l'ostréiculteur souffrant de scoliose et pratiquant la rhabdomancie... Quand ce n'est pas la zapadliski brandissant son scramasaxe pour se trancher un morceau de zérumbet... Explications détaillées garanties. N. V.

### À signaler :

- **LE PARTICIPE PASSÉ. TOUS LES ACCORDS D'ABAISSEMENT À ZIEUTER**, de Jean-Pierre Colignon (Victoires Éditions, 2014, 232 p., 16 €).
- **LE PETIT DICO FRANGLAIS-FRANÇAIS**, d'Alfred Gilder, ouvrage dirigé par Jean-Joseph Julaud (First Éditions, 2014, 160 p., 2,99 €).
- **DICTIONNAIRE DE TERMES DE CHASSE PASSÉS DANS LA LANGUE COURANTE. POIL ET PLUME**, de Michèle Lenoble-Pinson, préface de Jean Pruvost (Honoré Champion, « Champion classiques », 2013, 258 p., 12 €).

\* \* \*

- **COMMENT LES MÉDIAS NOUS PARLENT (MAL)**, de Mariette Darrigrand (Éditions François Bourin, 2014, 80 p., 9 €).
- **LA GRAMMAIRE NATIONALE SELON DAMOURETTE ET PICHON 1911-1939**, de Valelia Muni Toke, préface de Michel Arrivé (ENS Éditions, 2014, 346 p., 24 €).
- **SÉRENDIPITÉ. DU CONTE AU CONCEPT**, de Sylvie Catellin (Seuil, « Science ouverte », 2014, 272 p., 21 €).
- **SORTIR DE L'HYPNOSE NUMÉRIQUE**, de Roland Reuss (Des îlots de résistance, 2013, 150 p., 13 €).
- **NE ME DITES PLUS JAMAIS BON COURAGE. LEXIQUE ANTI-DÉPRIME À USAGE IMMÉDIAT DES FRANÇAIS**, de Philippe Bloch (Ventana Éditions, 2014, 142 p., 10 €).
- **NE CONFONDEZ PAS**, d'Étienne Le Gal (Éditions Manucius, « Le Philologue », 2013, 172 p., 13,20 €).
- **ET SI VOUS CORRIGIEZ LES DICTÉES DU CERTIFICAT D'ÉTUDES ?**, sélectionnées et réunies par Daniel Berlion (Larousse, 2014, 64 p., 4,99 €).
- **LE BOUQUIN DES DICTONS**, d'Agnès Pierron (Robert Laffont, « Bouquins », 2013, 1056 p., 30 €).
- **ENSEIGNER LA GRAMMAIRE**, sous la direction d'Olivier Bertrand et Isabelle Schaffner, préface de Jean Ehrsam (Éditions de l'École polytechnique, 2013, 452 p., 28,50 €).
- **LE(S) FRANÇAIS DANS LA MONDIALISATION**, sous la direction de Véronique Castellotti (E.M.E., 2013, 472 p., 42 €).
- **LE VOYAGE DES MOTS. DE L'ORIENT ARABE ET PERSAN VERS LA LANGUE FRANÇAISE**, d'Alain Rey, calligraphies de Lassaâd Metoui (Guy Trédaniel éditeur, 2013, 448 p., 29,90 €).
- **MOTS ET FOURNEAUX**, de Tristan Hordé (Éditions du Sud-Ouest, 2013, 528 p., 17,90 €).